



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

RAPPORT ANNUEL

2006

TABLE DES MATIERES

En bref.....	3
I. Les activités scientifiques de l'Institut.....	4
1. Consultations.....	4
1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération.....	7
1.2 Avis établis pour des autorités cantonales.....	7
1.3 Avis établis pour des avocats, des entreprises et des particuliers.....	8
1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales.....	9
2. Manifestations scientifiques.....	9
3. Recherche et publications scientifiques.....	11
3.1 Publications communes.....	11
3.2 Publications individuelles.....	12
3.3 Conférences et enseignements.....	16
II. Bibliothèque.....	24
1. Faits marquants.....	24
2. Acquisitions.....	24
3. Catalogage.....	24
4. Périodiques.....	25
5. Services au public : lecteurs, service de référence, prêt interbibliothèques et fourniture de documents.....	25
6. Centre de documentation européenne.....	25
III. Site WEB.....	26
IV. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche.....	26
1. Réseaux scientifiques étrangers.....	26
2. Réseaux scientifiques suisses.....	26
3. Boursiers.....	27
4. Séjours de recherche.....	28
V. Conseil et Comité de l'Institut.....	29
1. Réforme de l'Institut.....	29
2. Conseil.....	30
3. Comité.....	30
VI. Personnel.....	30
1. Direction.....	30
2. Personnel.....	30
3. Stagiaires.....	31
4. Stagiaires / "Referendar" allemands (financés par des tiers).....	31
5. Commission du personnel.....	31
VII. Finances et organisation.....	32
1. Finances.....	32
2. Exploitation.....	32
3. Informatique.....	32
VII. ALUMNI et Amis de l'Institut.....	33
Annexes.....	34

EN BREF

L'année écoulée a été placée sous le signe d'un développement spectaculaire de l'Institut. Après avoir entrepris en 2004/2005 un profond travail de réexamen de la fonction, du statut et du financement de l'Institut, la direction a concrétisé en 2006 la nouvelle vision de l'Institut en établissant tout d'abord la stratégie de migration de l'Institut vers une entité du 3^e cercle de l'administration. Ce nouveau positionnement dans l'organigramme de l'administration doit permettre à l'Institut, à l'horizon 2009, d'obtenir son indépendance opérationnelle complète en tant qu'unité décentralisée de l'administration fédérale. Cette autonomie lui permettra ainsi une meilleure gestion de ses ressources et de ses projets de recherche.

Par ailleurs, un important travail de promotion des services de l'Institut a été entrepris conduisant à un accroissement significatif des mandats, émanant notamment de grandes institutions nationales ou internationales. Une fois encore, un nombre record de demandes d'avis de droit a été enregistré, puisque l'Institut a été sollicité à 226 reprises. Cette évolution est très encourageante dans la perspective de la migration au 3^e cercle, puisque dès lors, l'Institut ne pourra plus compter sur la seule Confédération pour se financer.

De plus, l'Institut a accru son rayonnement scientifique par une participation systématique à des revues telles que le Bulletin des poursuites et faillites, conjointement à la création d'une nouvelle publication électronique de l'Institut, le E-SDC (Etudes Suisses de Droit Comparé), qui est disponible en ligne et qui permet de publier les résultats des recherches entreprises à l'Institut.

Parallèlement à cette activité scientifique croissante, les services de la bibliothèque se sont développés et ont entamé l'étude préliminaire de la mise à disposition des collections par une digitalisation des ouvrages. Cette étude devra être concrétisée par un test grandeur nature courant 2007.

Enfin, pour mener à bien ces divers projets, Mme Eleanor Cashin Ritaine, directrice a.i. depuis novembre 2005, a été nommée par le Conseil fédéral, directrice de l'Institut au 1^{er} avril 2006.

I. LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT

1. CONSULTATIONS

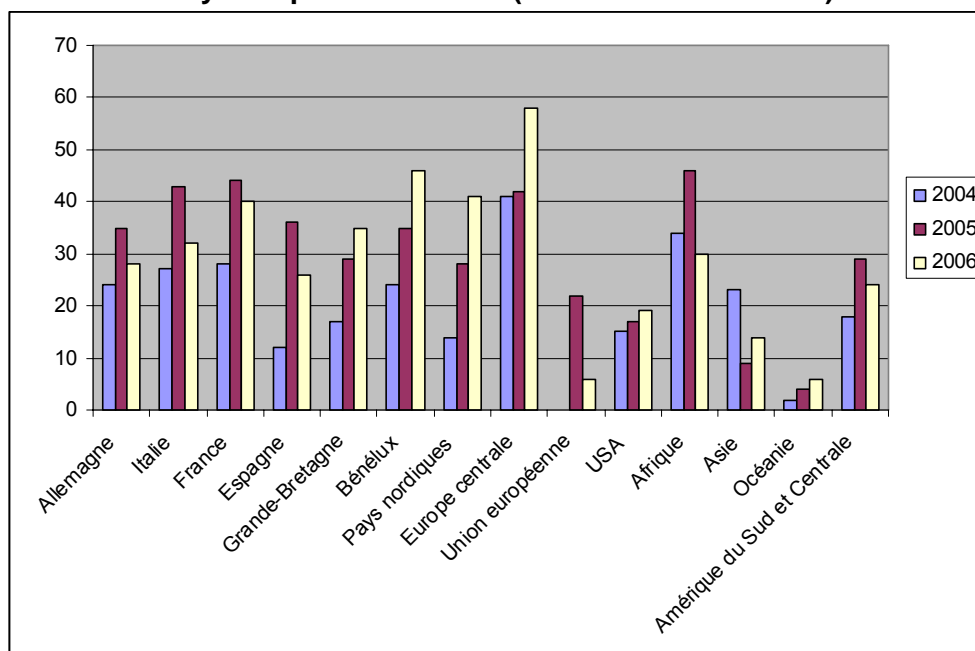
L'Institut a reçu 226 demandes d'avis de droit¹, ce qui représente une légère augmentation de 14 demandes (6%) par rapport à l'année précédente.

En comparaison avec les années précédentes, ces informations appellent les commentaires suivants :

Comme déjà constaté en 2005, l'éventail des droits nationaux concernés par un avis de droit reste très large en englobant l'ensemble des pays européens, tant les États de l'Europe des vingt-cinq, que les anciennes républiques soviétiques (Ukraine, Russie) et les États des Balkans (Serbie, Kosovo, Macédoine, Bosnie-Herzégovine). S'y ajoutent des demandes sur le droit de pays moins accessibles tels que Belize, le Bénin, les Iles Seychelles, la Somalie ou l'Érythrée. L'Institut a également élaboré un nombre significatif d'études comparatives englobant au moins trois pays à la fois (24 avis).

Les demandes isolées en relation avec le droit des grands pays voisins de la Suisse continuent de décroître. C'est ainsi le cas de l'Allemagne (qui passe de 24 demandes en 2004 à 13 demandes en 2005 et à seulement 3 demandes en 2006), de la France (28 demandes en 2004, 22 en 2005 et 12 en 2006) et de l'Italie (27 demandes en 2004, 21 en 2005 et 8 en 2006). La demande nouvelle constatée l'an passé pour les grandes études comparatives sur les vingt-cinq pays de l'Union européenne (UE) n'a pas été confirmée, les mandats se limitant le plus souvent à l'Europe des quinze (7 études en 2006, contre 22 en 2005).

Pays les plus demandés (nombre de demandes)



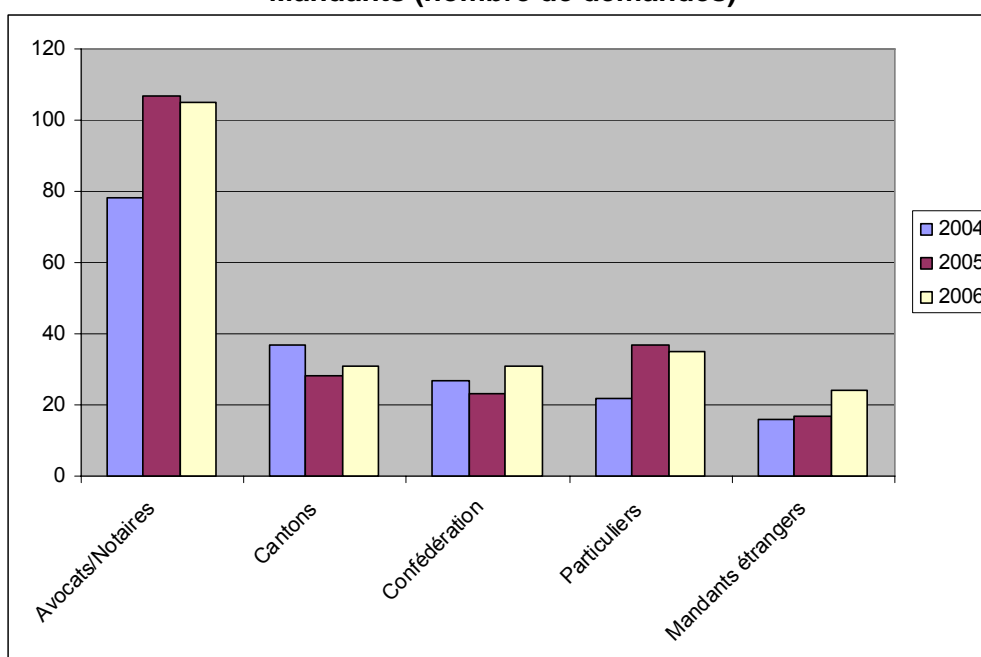
¹

Par souci d'homogénéité, les statistiques ne prennent en considération que les demandes reçues en 2006 (autrement dit, ont été laissées de côté les demandes datant de 2005 mais traitées en 2006).

Une classification par ordre juridique indique que 93 consultations nécessitaient une connaissance du droit des pays de *common law* (72 en 2005). Il s'agissait des Etats-Unis dans 19 de ces cas. Quant aux pays de droit musulman, 29 demandes les concernant ont été adressées à l'Institut en 2006, contre 31 en 2005.

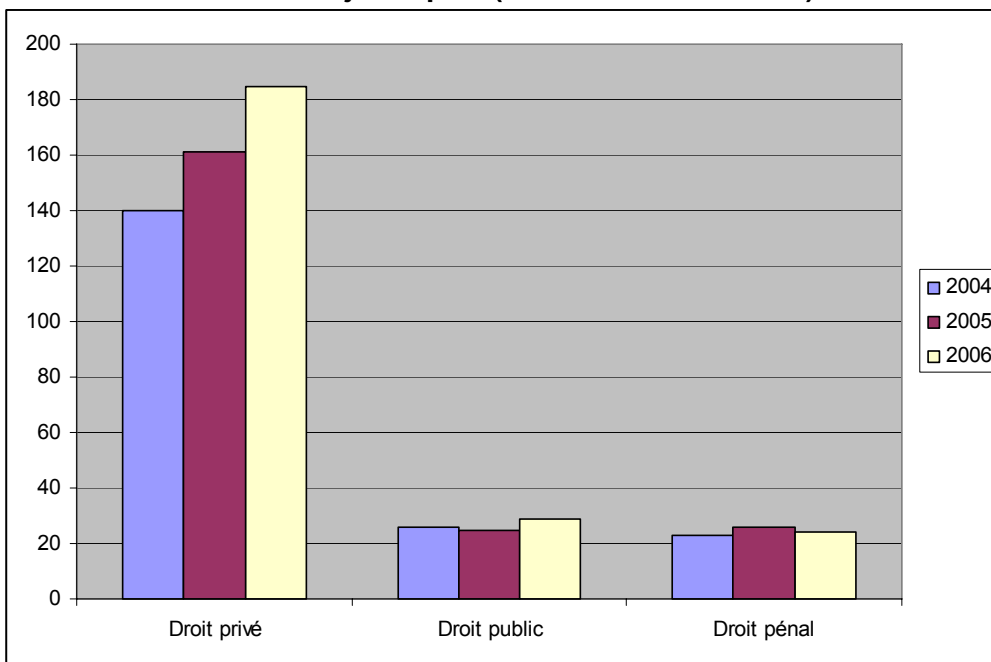
En ce qui concerne l'origine des demandes, l'Institut poursuit la diversification de sa clientèle, sans pourtant perdre des clients fidèles de longue date : le nombre de demandes émanant d'études d'avocats ou de notaires reste assez stable (105 avis contre 107 en 2005) alors que la demande émanant des autorités cantonales et fédérales a rebondi (62 demandes en 2006, contre 51 en 2005 et 61 en 2004). La croissance des demandes en provenance de l'étranger, due - semble-t-il - à une visibilité améliorée de l'Institut, s'est encore renforcée avec 24 demandes en 2006 (contre 17 en 2005), dont une de l'*Office européen des brevets*, deux du *Conseil de l'Europe* et six en provenance du Liechtenstein.

Mandants (nombre de demandes)

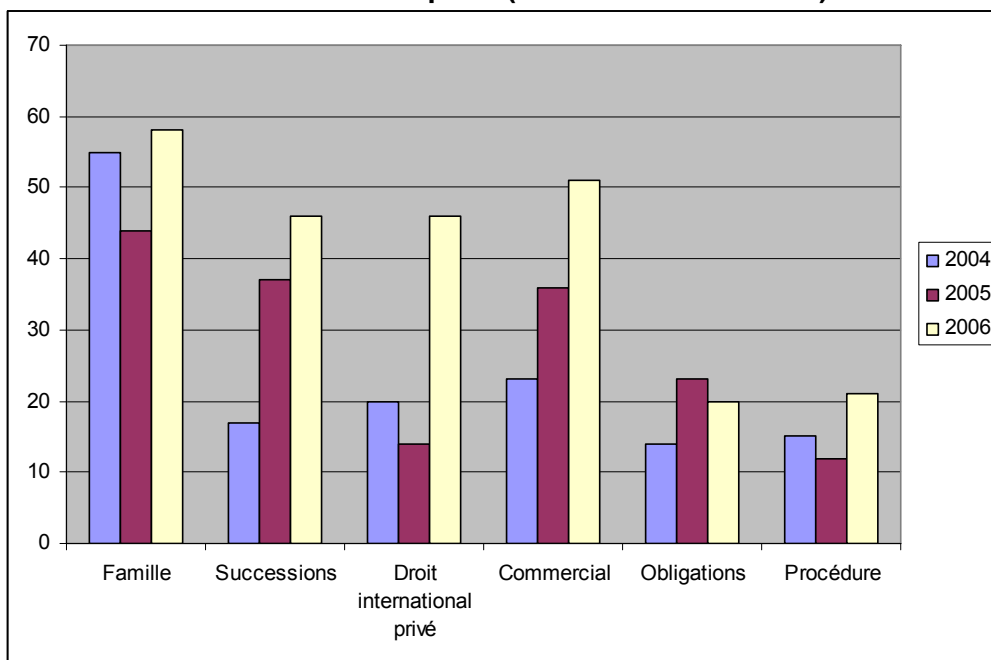


S'agissant des matières traitées, le droit privé et notamment le droit de la famille, le droit commercial et le droit des successions restent prédominants. Une demande accrue d'avis en droit international privé, qui a plus que triplé, doit également être constatée.

Domaines juridiques (nombre de demandes)



Matières du droit privé (nombre de demandes)



1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération

Comme chaque année, l'Institut a été appelé à fournir des études comparatives à diverses institutions fédérales. Leur nombre reste relativement stable (passant de 27 avis en 2004 à 23 avis en 2005 et à 31 en 2006), mais les thèmes juridiques traités étaient toujours nouveaux et souvent difficiles.

L'*Office fédéral de la justice* a notamment commandité des études sur des sujets aussi variés que la criminalisation du racisme et du négationnisme, les mécanismes d'action affirmative en faveur de l'égalité dans le domaine de l'emploi, les procédures pré-législatives de consultation, les actes interruptifs de la prescription et de la forme et l'enregistrement de la cédula hypothécaire.

Les services juridiques du *Département fédéral des finances* ont commandé un rapport relatif à la certification de l'origine de capitaux exportés d'Argentine.

La *Commission suisse de recours en matière d'asile* a eu recours à l'Institut à cinq reprises, pour établir la validité d'un mariage et ses effets sur la nationalité, particulièrement dans les droits algérien, bosniaque, iraquien et pakistanais. Un avis a traité des effets de l'apostasie au Bahreïn.

Parmi les grandes études comparatives, mention doit être faite de celle qui a été préparée pour l'*Institut fédéral de la propriété intellectuelle* dans le but d'identifier des mécanismes pour la protection, ici et à l'étranger, du drapeau, des armoiries et d'autres signes nationaux de la Suisse. Par ailleurs, l'*Office fédéral des assurances sociales* a sollicité une étude sur la reconnaissance à l'étranger d'unions homosexuelles et leur équivalence au partenariat enregistré suisse. L'*Office fédéral de la culture* a maintenu son intérêt pour les services de l'Institut, en demandant des renseignements sur l'étendue temporelle de la protection des droits d'auteur dans tous les pays membres de l'Espace économique européen (EEE). Signalons également que la grande étude commandée en 2005 sur l'exportation des biens culturels est encore en cours et couvre à l'heure actuelle une trentaine de pays. La présentation des lois régissant les agences de travail et l'envoi de travailleurs en détachement transfrontalier que nous avons préparée pour le *Secrétariat d'Etat à l'économie* (SECO) était géographiquement plus étendue, couvrant tous les Etats membres de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Il importe de mentionner également l'étude pour l'*Office fédéral des routes (ASTRA)* sur la responsabilité du détenteur d'un véhicule dans huit pays européens.

Dans le domaine pénal, la *fedpol* a mandaté une étude sur la réglementation des bases de données policières et l'Institut a été sollicité par le Ministère public de la Confédération pour des questions relatives à la corruption en Iraq et à l'amnistie des délits fiscaux en Grèce. Le *Tribunal pénal fédéral* a également sollicité un avis sur le trafic des stupéfiants en Grèce et l'*Office des juges d'instruction fédéraux* un avis sur la fraude aux marchés de titres aux USA.

Enfin, une étude a été livrée à la *Commission fédérale des maisons de jeux* concernant la législation sur les jeux de hasard dans sept pays européens.

1.2 Avis établis pour des autorités cantonales

Comme chaque année, les questions de droit de la famille ont été nombreuses et concernaient des thèmes aussi variés que les conditions du divorce et la liquidation du régime

matrimonial dans divers pays, l'autorité parentale en droit sénégalais, l'obligation alimentaire à l'égard d'un enfant chinois ou l'adoption en Côte d'Ivoire. S'y ajoutent des questions de droit international de la famille, tel le droit applicable à la garde d'un enfant turc vivant en Suisse ou la reconnaissance en Suisse d'un jugement de divorce péruvien.

Un avis a été établi en droit des successions du Brésil et un autre pour déterminer si un extrait du registre civil livré par des autorités locales au Ghana a valeur de preuve en droit ghanéen.

En droits civil et commercial, une étude a été menée sur le droit d'obtenir des prestations d'assurance en Suisse suite à un accident de la circulation survenu en Bosnie-Herzégovine. Une autre étude a été menée sur la reconnaissance en Allemagne d'un prononcé de faillite tchèque. Une demande concernait le droit autrichien du bail et une autre le droit de la propriété mobilière de l'ancienne Tchécoslovaquie.

Quelques avis de droit pénal ont été rédigés sur les infractions relatives notamment à des agressions sexuelles sur des mineurs en Allemagne, Belize et Portugal, Autriche, Espagne, France et Grèce ; à un enlèvement et à un viol en Italie ; à une soustraction de biens en Espagne.

1.3 Avis établis pour des avocats, des entreprises et des particuliers

L'activité d'établissement d'attestations permettant le transfert international de sociétés vers la Suisse s'est stabilisée, tout en venant de pays aussi divers que l'Italie, le Luxembourg, Gibraltar, les Îles Cayman, les Îles Vierges Britanniques, les Bermudes, les USA (Nevada) et le Panama (20 en 2006, contre 28 en 2005, mais seulement 7 en 2004). Ces demandes incluent également des cas de fusions transfrontalières et des transferts de sociétés suisses vers l'étranger.

Les demandes relatives au droit des obligations et au droit commercial sont en augmentation. Des avis ont pu être rédigés sur la responsabilité civile en droit français suite à un accident de plongée en mer, la validité d'une clause pénale dans un contrat de travail régi par le droit des Emirats Arabes Unis, le transfert d'un droit en *equity* sur un immeuble situé en Floride, la possibilité d'exécution d'un jugement suisse en Russie ou encore sur la vente internationale de marchandises. Le droit des jeux de hasard a également été le sujet de quelques avis.

Les questions de droit de la famille ont été très fréquentes : le divorce en Chine, en Inde, en Irlande, en Macédoine, au Maroc, aux Philippines, au Portugal, au Sénégal, en Slovénie, en Somalie, en Tunisie et en Turquie ; la reconnaissance en Suisse d'un mariage islamique célébré en Indonésie et d'un divorce islamique prononcé en Jordanie ; le régime matrimonial en Allemagne, au Brésil, au Canada, en Côte d'Ivoire, en France, au Sénégal, en Suède, en Thaïlande, en Tunisie et aux USA (Floride) ; l'établissement de la paternité au Brésil et en Croatie ; le regroupement familial et les obligations alimentaires en résultant selon le droit en vigueur au Kosovo ; la valeur en droit congolais (Kinshasa) d'une décision du conseil de famille.

En droit des successions, les questions ont porté notamment sur : l'équivalence de l'institution danoise du *Bobestyrer* et de l'institution suisse du *Teilungssamt* ; la capacité pour des parents de vendre des actions héritées par leurs enfants en droit espagnol (Catalogne) ; la renonciation à un héritage en Roumanie ; l'obtention d'un certificat d'héritiers au Mexique ; les réserves légales imposées et les compétences d'un tuteur par rapport à la succession du mineur sous tutelle selon la Sharia.

Dans le domaine du droit pénal, les avis ont porté sur des sujets tels que la bigamie au Kenya, l'extradition depuis les Emirats Arabes Unis, l'investigation d'un décès suspect au Kenya et la possible responsabilité selon les droits britannique et irlandais de gérants d'une agence matrimoniale agissant sur Internet au niveau transfrontalier.

Une nouvelle demande à la fois très intéressante et très complexe a été reçue de l'UEFA, sur les modalités des diffusions télévisées d'événements sportifs (dite *public viewing*).

1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales

Pour le compte du *Conseil de l'Europe (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance)*, l'Institut a procédé à une mise à jour partielle de son étude de 1997 sur les instruments juridiques destinés à lutter contre le racisme et la discrimination. Cette année, la mise à jour s'est concentrée sur les pays suivants : Andorre, Lettonie, Liechtenstein, Malte, Moldavie, Pays-Bas, Saint-Marin, Serbie et Ukraine. L'étude comparative des instruments juridiques pour lutter contre le racisme sur Internet, préparée par l'Institut en 2000, a également été mise à jour en 2006 pour être publiée par le Conseil de l'Europe.

Les tribunaux de la Principauté du Liechtenstein ont de nouveau fait appel à l'Institut à deux reprises, pour des questions de droit des successions (droits croate et californien). Le tribunal de commerce de Vienne, en Autriche, est lui aussi revenu vers l'Institut, en demandant un avis sur le droit espagnol des conflits de lois en matière de contrat de mandat.

Plusieurs avis ont été établis pour des entreprises et cabinets d'avocats étrangers sur le thème des jeux de hasard dans des pays membres de l'Union européenne. Ces mandats font suite à l'acceptation et à la publication par la Commission européenne d'une vaste étude de l'Institut (1750 pages) sur la réglementation des services de jeux de hasard dans le marché intérieur de l'UE, étude qui avait débuté fin 2004 et qui s'est achevée en juillet 2006.

2. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

2.1 Le 24 mars s'est tenue la *18^e journée de droit international privé* consacrée à la *loi applicable aux titres intermédiés : La Convention de la Haye du 5 juillet 2006, Une opportunité pour la place financière suisse ?*

La première session a présenté :

- le champ d'application matériel de la Convention et domaine de la loi applicable ;
- les facteurs de rattachement (principal et subsidiaires) ;
- les effets à l'égard des tiers et l'incidence d'une procédure d'insolvabilité ;
- les clauses finales et dispositions transitoires.

La deuxième session était consacrée aux perspectives suisses et a rassemblé autour d'une table ronde des participants issus des milieux financiers, de l'Office fédéral de la justice et de la Commission européenne.

2.2 Le 8 mai, l'Institut a organisé une réunion des parties prenantes dans le cadre de l'étude qui lui a été confiée sur *Les jeux de hasard dans le marché intérieur de l'Union européenne* par la *Commission européenne*. Cette journée a permis de faire le point sur l'étude en présentant :

- la délimitation matérielle de l'étude ;
- la structure et les méthodes suivies pour mener à bien l'étude des différents systèmes nationaux et aboutir à la désignation des barrières à la libre-circulation/établissement ;
- le résumé des barrières imposées par les Etats membres à la liberté de circulation des services de jeux de hasard (particularités nationales et thèmes récurrents) ;
- le point de vue du droit européen sur les barrières nationales (critères de détermination de l'acceptabilité ou non des barrières nationales) ;
- l'économie du jeu dans l'Union européenne (impact de l'industrie des jeux de hasard et coûts réels résultant des barrières nationales).

Les collaborateurs scientifiques de l'Institut ont ensuite répondu aux commentaires des parties prenantes, des représentants des Etats membres de l'Union européenne et des autorités publiques, des représentants de l'industrie, des spécialistes de la dépendance du jeu et de ses impacts sociaux, enfin des organisations caritatives, culturelles et sportives soutenues par les revenus du jeu.

2.1 Les 8 et 9 juin, s'est déroulé à l'Institut, un colloque sur *Les Principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence et les codifications nationales, régionales et supranationales*. Organisées par l'Institut, sous les auspices de l'*Institut international pour l'unification du droit privé* (UNIDROIT), de la *Fédération suisse des avocats* (FSA) et de l'*Association des Alumni et Amis de l'Institut suisse de droit comparé*, ces journées ont rassemblé les spécialistes en la matière qui sont intervenus sur :

- les Principes UNIDROIT 2004 : présentation générale et nouveautés par rapport à la version 1994 ;
- les Principes UNIDROIT et la Convention de Vienne sur la vente de marchandises ;
- les Principes UNIDROIT et les principes du droit européen du contrat ;
- les Principes UNIDROIT comme modèle pour l'harmonisation du droit des contrats en Afrique.

La deuxième partie de la journée était consacrée à la tenue de cinq ateliers sur les thèmes suivants :

- le caractère commercial et général des Principes ;
- les Principes comme expression et codification de la *Lex mercatoria* et de certains principes généraux du droit ;
- les Principes comme loi applicable au contrat en raison d'un choix spécifique des parties ;
- les Principes comme loi applicable subsidiaire ou comme élément d'interprétation dans le cadre du droit national ou international ;
- l'application des Principes dans le cadre de l'arbitrage.

La seconde journée a permis de traiter :

- l'impact des Principes sur les législations nationales ;
- le cas des pays en voie de développement ou en transition ;
- le cas des pays développés ;
- l'utilisation des Principes dans le cadre de la pratique contractuelle et de l'activité jurisprudentielle ;
- les Principes UNIDROIT sur les contrats et l'harmonisation du droit des contrats en Amérique latine ;
- l'influence des Principes sur l'activité législative en matière de droit privé communautaire.

La manifestation s'est terminée par une appréciation générale sur la réalisation des objectifs fixés dans le préambule.

2. 4 Le 22 novembre, un colloque sur la nouvelle loi fédérale sur le partenariat enregistré s'est déroulé à l'Institut. Organisée sous l'égide de la chaire du droit international public de l'UNIL, en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé, cette demi-journée de formation continue a rassemblé plusieurs spécialistes en la matière qui sont intervenus sur :

- la conclusion, la dissolution et les effets généraux du partenariat enregistré ;
- le régime partenarial du partenariat enregistré ;
- le régime successoral du partenariat enregistré ;
- la couverture sociale et le partenariat enregistré ;
- le droit international privé et le droit comparé des partenariats enregistrés.

3. RECHERCHE ET PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

3.1 Publications communes

3.1.1 Trois nouveaux volumes ont rejoint la collection des *Publications de l'Institut suisse de droit comparé* :

- le volume 53 : *La mise en œuvre du droit à l'eau*, actes du XXIXe Congrès ordinaire de l'IDEF ;
- le volume 54 : *Rapports suisses présentés au XVIIe Congrès international de droit comparé* ;
- le volume 55 : *La loi applicable aux titres intermédiaires : La Convention de La Haye du 5 juillet 2006, Une opportunité pour la place financière suisse?*

3.1.2 L'Institut a poursuivi en 2006 sa collaboration avec le *Bulletin des poursuites et faillites* (Suisse). Sous la direction de Mme E. Cashin Ritaine, directrice, et B. Volders, collaborateur scientifique, plusieurs collaborateurs de l'Institut ont rédigé une chronique de droit international et comparé relative aux procédures collectives et aux procédures de recouvrement de créances :

- Actualités des Entreprises en difficulté, in *Bulletin des poursuites et faillites* 2006 (4), pp. 165-170 (contributions de E. Lein, B. Volders, A. Aronovitz et G.P. Romano).

3.1.3 Les deux bulletins d'information électroniques diffusés gratuitement par l'Institut, *ISDC's Letter* et *EU News : Click & Read*, continuent de remporter un franc succès auprès de leurs publics. Une troisième publication électronique a vu le jour en 2006 : *E-SDC* (Etudes suisses de droit comparé). Cette publication électronique présente les résultats synthétiques des recherches de l'ISDC en droits étranger, comparé, international et transnational ainsi que des articles d'actualité dans ces domaines.

3.2 Publications individuelles

3.2.1 Membres de la direction

Mme E. Cashin Ritaine

- *Emprevizyon, Hardship ve İşlem Temelinin Çökmesi : Pacta sunt servanda ve Alman-Fransı Hukuki İlişkilerinde Sözleşmelerin Uyarlanmasına Giden Yollar (Imprévision, Hardship und Störung der Geschäftsgrundlage: Pacta sunt servanda und die Wege zur Anpassung des Vertrages im deutsch-französischen Rechtsverkehr)*, trad. Başak Baysal, Publication de l'Université d'Istanbul, 2005, pp. 321-342 ;
- *L'influence américaine sur le droit international privé suisse et européen – Exemples choisis d'une influence interactive* in *L'américanisation des droits suisse et continentaux*, éd. N. Dongois, M. Killias, éd. Schulthess, 2006, pp. 269-293 ;
- Préface de l'ouvrage, *Les rapports suisses présentés au XVIIe Congrès international de droit comparé*, Publication dans la série ISDC, éd. Schulthess, 2006, n° 54 ;
- *Harmonising European Private International Law: a Replay of Hannibal's Crossing of the Alps?* in *The European Union in the 21th Century : New Challenges in Law and Legal Information*, IJLI 2006, Vol. 34, Nr. 2, pp. 419-439 ;
- *La réforme du droit des contrats - entre tradition et modernité. Exemples choisis de la pratique législative en Europe*, in *Mélanges en l'honneur du professeur Gilles Petitpierre consacrés au "Le législateur face au droit privé"* Collection Genevoise, éd. Schulthess, 2006, pp. 211-227 ;
- *La nationalité étatique : un état des lieux juridique* in *La nationalité dans le sport – enjeux et problèmes*, Editions du CIES, Université de Neuchâtel, 2006, pp. 15-30 ;
- *Les jeux de hasard dans l'Union européenne - Panorama de droit comparé et implications sur la libre circulation des services*, avec Eva Lein, in Epiney, A./ Egbuna-Joss, A./Wyssling, M. (éds.), *Annuaire suisse de droit européen* 2006, pp. 465-478 ;
- *Les clauses finales et dispositions transitoires* in *La loi applicable aux titres intermédiaires : La Convention de La Haye du 5 juillet 2006, Une opportunité pour la place financière suisse?* Publication dans la série ISDC, éd. Schulthess, 2006, n° 55, pp. 85-94 ;
- Compte rendu du colloque sur *Les principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : Leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence et les codifications nationales, régionales et supranationales*, Unif. L. Rev. 2006-2, pp. 353-354.

3.2.2 Collaborateurs

M. S. Aldeeb

- *Male and female circumcision: the myth of the difference*, in *Female circumcision, multicultural perspectives*, edited by Rogaia Mustafa Abusharaf, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2006, pp. 47-72 ;
- *Stato, religione e diritti dell'uomo nel mondo musulmano*, in *Islam e diritti umani, un (falso?) problema*, a cura di Mario Nordio e Giorgio Vercellin, Reggio Emilia, Edizioni Diabasis, 2005, pp. 43-64 ;
- *Les régimes matrimoniaux en droit arabe et musulman, cas de l'Égypte et du Maroc : normes matérielles et normes de conflit*, in *Les régimes matrimoniaux en droit comparé et en droit international privé*, Andrea Bonomi et Marco Steiner (éditeurs), Genève, Librairie Droz, 2006, pp. 279-306 ;
- *Intégrité physique entre universalité et particularisme religieux : cas de la circoncision masculine et féminine*, in *Liber memorialis Petar Sarcevic : universalism, tradition and the individual*, München, Sellier, 2006, pp. 191-223 ;
- *Diritto musulmano della famiglia e delle successioni*, in *La questione femminile nell'islam*, Torino, Edizioni Mille, 2006, pp. 41-68 ;
- *Diritto musulmano della famiglia e delle successioni in Svizzera*, in *La questione femminile nell'islam*, Torino, Edizioni Mille, 2006, pp. 69-93 ;
- *Die Muslime und die Menschenrechte: Herausforderungen und Perspektiven in den Islamischen Ländern und im Westen*, in: Urs Altermatt, Mariano Delgado und Guido Vergauwen (Hrsg.), Stuttgart, *Der Islam in Europa zwischen Weltpolitik und Alltag*, Kohlhammer, 2006, pp. 201-229.

Mme K. Jeanneret-Druckman

- *Régimes matrimoniaux en droit américain : Aspects de droit civil et fiscal*, in *Les régimes matrimoniaux en droit comparé et en droit international privé*, Andrea Bonomi et Marco Steiner (éditeurs), Genève, Librairie Droz, 2006, pp. 235-252 ;
- *Les Plans d'intéressement sont-ils compatibles avec le droit Suisse?* in *L'américanisation des droits suisse et continentaux*, éd. N. Dongois, M. Killias, éd. Schulthess, 2006, pp. 159-177.

Mme E. Lein

- *Proposal for a regulation on the Law applicable to contractual obligations (Rome I) – A Short Commentary*, in Šarčević, P./ Volken, P./ Bonomi, A. (éds), *Yearbook of Private International Law*, VII, 2005, pp. 391-413 ;
- Avec E. Cashin Ritaine : *Les jeux de hasard dans l'Union européenne*, in Epiney, A./ Egbuna-Joss, A./Wyssling, M. (éds.), *Schweizerisches Jahrbuch für Europarecht*, pp. 465-478 ;
- *La Compétence Externe de la Communauté - Aussenkompetenz der Gemeinschaft - Gutachten 1/03 des EuGH betreffend den Abschluss des neuen Übereinkommens von Lugano über die gerichtliche Zuständigkeit und die Anerkennung und Vollstreckung von Entscheidungen in Zivil- und Handelssachen*, in ESDC 2006-2, S. 1-9 ;
- *Vorschlag für eine Verordnung des Europäischen Parlaments und des Rates über das auf vertragliche Schuldverhältnisse anzuwendende Recht ('Rom I') - Überblick und Synopse*, in ESDC-2006-3, S. 1-33.

M. G.P. Romano

- *La bilatéralité éclipsée par l'autorité : Développements récents en matière d'état des personnes*, Revue critique de droit international privé, 2006, pp. 457-519 ;
- *Is the Multilateral Conflict Rule on Capacity to Marry in Line with the Italian Constitution?*, Yearbook of Private International Law, vol. VII, 2005, pp. 205-237 ;
- Assistant Editor du Yearbook of Private International Law, vol. VII, 2005 (440 p.) ;
- *Italian Rules on Adjudicatory Jurisdiction and Enforcement of Foreign Judgments*, in D. Fernandez Arroyo / A. Dreyzin de Klor (ed.), DeCITA, *Litigio Judicial Internacional*, Buenos Aires, 2005, pp. 617-642.

M. H. von Senger

- *Zhimou (Stratagèmes)*, Shanghai Renmin Chubanshe (Edition du Peuple, Shanghai), Shanghai 2006 ;
- *36 Stratagems for Business*, Cyan Publications, London/Singapur 2006 ;
- *36 Strategeme für Manager*, Piper Verlag, München 2006 ;
- *Von der Vergleichung des Rechts zur Vergleichung der Gesellschaftsführung*, in: *Zeitschrift für Rechtsvergleichung, internationales Privatrecht und Europarecht*, Wien, Nummer 02, April 2006, pp. 43–62 ;
- *Verhältnis von China zum Völkerrecht*, in: Prof. Dr. Taniel Thürer: *Völkerrecht. Materialien zur Vorlesung*, Schulthess Verlag, Zürich 2006, pp. 30– 32 ;
- *Problems of the Implementation of WTO Law in the People's Republic of China*, in: *Liber Memorialis Petar Sarcevic: Universalism, Tradition and the Individual*, Sellier, European Law Publishers, München 2006, pp. 483-491 ;
- *Die VR China und die Menschenrechte*, in: Boike Rehbein, Jürgen Rüländ, Judith Schlehe (Hh.): *Identitätspolitik und Interkulturalität in Asien: Ein multidisziplinäres Mosaik*, Reihe "Southeast Asian Modernities", Lit Verlag Berlin 2006, pp. 119-141 ;
- *Zum Attentat in New York vom 11.9.2001 und dem Grundsatz der Unschuldsvermutung*, in: *Bote der Urschweiz*, Schwyz, 5. Juli, p. 9 ;
- *Einen Hirsch als Pferd bezeichnen*, in: *Han-Zeit. Festschrift für Hans Stumpfheldt aus Anlass seines 65. Geburtstags*, herausgegeben von Michael Friedrich unter Mitwirkung von Reinhard Emmerich und Hans van Ess, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden 2006, pp. 761-770 ;
- *Listige Stressbewältigung dank der 36 Strategeme aus dem Reich der Mitte*, in: *Stresskrankheiten: Vorbeugen und behandeln mit chinesischer Medizin*, herausgegeben von Andreas Noll, Barbara Kirschbaum, Urban & Fischer, München/Jena, 2006, pp. 274-282.

Mme I. Veillard

- *Éviction des sanctions communautaires*, avec L. Usunier, in C. Aubert de Vincelles, J. Rochfeld (dir.), *L'acquis communautaire, Les sanctions de l'inexécution du contrat*, Paris, Economica, 2006, pp. 95-127.

M. B. Volders

- *Les clauses finales et dispositions transitoires in La loi applicable aux titres intermédiaires : La Convention de La Haye du 5 juillet 2006, Une opportunité pour la place financière suisse?* Publication dans la série ISDC, éd. Schulthess, 2006, n° 55, (édition de l'ouvrage avec A. Bonomi et E. Cashin Ritaine) ;

- *Le discret assouplissement des règles de compétence en droit international privé belge. Bref aperçu au travers de trois exemples*, avec V. Rétornaz, *Derecho del Comercio Internacional. Temas y Actualidades (DeCITA)* 2006, nr. 5 ;
- *Het begrip "consumentenovereenkomst" in kort bestek. De arresten Gruber en Engler van het Hof van Justitie van 20 januari 2005*, *Droit de la consommation / Consumentenrecht (DCCR)* 2006, nr. 71, pp. 53-59 ;
- *Article 9 of the Act of 19 December 2005 on a pre-contractual duty of disclosure with respect to commercial partnerships agreements: analysis of a leaky umbrella*, avec V. Rétornaz, *Yearbook of Private International Law* 2005, vol. VII, pp. 381-385 ;
- *L'article 9 de la loi belge du 19 décembre 2005 relative à l'information précontractuelle dans le cadre d'accords de partenariat commercial : dissection d'un parapluie troué*, avec V. Rétornaz, *Revue critique de droit international privé (RCDIP)* 2006, nr. 2, pp. 441-444 ;
- *Commentaire d'arrêt CJCE n° C-1/04 du 17 janvier 2006 (Staubitz-Schneider)*, avec V. Rétornaz, *Journal du Droit International (Clunet)* 2006, nr. 2, pp. 652-661 ;
- *Forum shopping et procédures d'insolvabilité. Analyse de la première décision de la Cour de Justice portant sur le Règlement n° 1346/2000 relatifs aux procédures d'insolvabilité*, avec V. Rétornaz, *Revue des procédures collectives civiles et commerciales* 2006 (3), pp. 241-245 ;
- *Article 16*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 89 ss ;
- *Article 126*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 671 ss ;
- *Article 127*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 675 ss ;
- *Article 134*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 692 ss ;
- *Article 139*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 711 ss ;
- *Article 140*, in J. Erauw, M. Fallon, E. Guldix, J. Meeusen, M. Pertegás Sender, H. van Houtte, N. Watte et P. Wautelet (éds.), *Le Code de droit international privé commenté / Het Wetboek Internationaal Privaatrecht Becommentarieerd*, Anvers / Bruxelles / Oxford, Intersentia / Bruylant, 2006, pp. 714 ss ;
- *Article 8 du Règlement (CE) n° 1348/2000 du Conseil du 29 mai 2000 relatif à la signification et à la notification dans les États membres des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale*, avec A. Smets, in P. Depuydt, J. Laenens e.a. (éds.), *Gerechtigd Recht. Artikelsgewijze commentaar met overzicht van rechtsleer en rechtspraak*, Anvers, Kluwer, 2006.

3.3 Conférences et enseignements

3.3.1 Conférences et congrès

3.3.1.1 Membres de la direction

Mme E. Cashin Ritaine

- a participé à la célébration des 25 années de la Revue IPrax. (Regensburg, RFA, 20-21 janvier) ;
- a organisé la journée annuelle des professeurs suisses de droit international privé à Lausanne sur *La loi applicable aux titres intermédiés : La Convention de La Haye du 13 décembre 2002, Une opportunité pour la place financière suisse?* (Lausanne, 24 mars) ;
- a présenté l'Institut avec M. Aronovitz devant la commission juridique du Comité International Olympique (Lausanne, 27 mars) ;
- a présenté l'Institut avec M. S. Aldeeb et M. A. Santos devant le service juridique de Swatch (Lyss, 4 mai) ;
- a organisé une *Journée de présentation aux parties prenantes du rapport de l'Institut suisse de droit comparé sur les jeux de hasard dans l'Union européenne.* (Genève, 8 mai) ;
- a participé à la journée annuelle de la Gerbert Ruf Stiftung, conjointement avec un boursier lithuanien, M. Kontautas (Zurich, 17 mai) ;
- a présenté l'ISDC à l'Université d'Istanbul (Turquie) et donné une conférence sur le thème *L'harmonisation du droit international privé européen : une confusion normative organisée ?* (Istanbul, 1^{er} juin) ;
- a organisé un colloque sur *Les principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : Leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence et les codifications nationales, régionales et supranationales* (Lausanne, 8 et 9 juin) ;
- a participé au 17^e congrès de l'Académie Internationale de droit comparé (Utrecht, Pays-Bas, 20-23 juillet) ;
- a présenté l'Institut avec M. A. Aronovitz et M. A. Santos devant le service juridique de l'Office Européen des Brevets (Munich, 18 septembre) ;
- a prononcé les Propos introductifs sur l'évolution des droits du contrat suisse et français lors du colloque *Quelques contrats à la périphérie d'autres contrats - Regard comparatiste* organisé par le Centre de droit économique de la faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille III, le Centre de droit comparé et européen de la faculté de droit de l'Université de Lausanne et l'Institut suisse de droit comparé (Aix en Provence, 12 octobre) ;
- a participé au colloque sur *La concurrence des systèmes juridiques*, à l'Université Jean Moulin de Lyon, organisé par l'Institut de droit comparé Edouard Lambert et le Groupement de droit comparé (Lyon, 20 octobre) ;
- a participé à la célébration des 50 ans du Centre français de droit comparé (Paris, 23-25 octobre) ;
- a participé au Colloque SSDI et ASDE sur *Les droits de l'homme en Suisse et dans l'Union européenne* (Berne, 1^{er} décembre) ;

- a présenté l'Institut à l'Université de Catania (Italie) et donné une conférence sur le thème *La libre circulation des services des jeux de hasard* (Catania, Italie, 4-5 décembre) ;
- a participé à la présentation du "Study group on a European Civil Code" organisée par Schulthess (Zurich, 12 décembre).

3.3.1.2 Collaborateurs

M. S. Aldeeb

- a donné une conférence sur *La circoncision masculine et féminine : débat religieux et juridique*, à l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (Lausanne, 11 janvier) ;
- est intervenu sur *L'abattage rituel en Suisse*, devant les Commissions réunies des finances et des affaires économiques et sociales du Sénat belge concernant l'abattage rituel (Bruxelles, 25 janvier).
- a donné une conférence sur *Le droit musulman et son rôle actuel notamment sous l'angle du droit des affaires, présent et avenir*, à l'équipe juridique de Swatch (Lyss, 4 mai) ;
- a donné une conférence sur *Les sanctions pénales en droit musulman*, dans le cadre du colloque organisé par l'Université de Lausanne sur *Sanction : est-ce bien la peine et dans quelle mesure ?* (Lausanne, 29-30 juin) ;
- a donné une conférence sur *Le droit musulman et son adaptation aux législations nationales* à la Commission suisse de recours en matière d'asile (Berne, 20 septembre) ;
- a donné une conférence sur *La peine de mort en droit arabe et musulman*, dans le cadre du colloque sur *La peine de mort* organisé par le Département inter-facultaire d'éthique, Université de Lausanne (Lausanne, 28-29 septembre) ;
- a donné une conférence sur *La religion, trouble-fête dans l'harmonisation du droit arabe*, dans le cadre du séminaire du 3ème cycle de droit, sur *L'harmonisation internationale du droit* (Cartigny, 5-7 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Droits musulman et arabe et clonage*, dans le cadre du Colloque organisé par European Women Lawyers Association, sur *Le droit face à la médecine : garde-fou ou trouble fête?* (Bruxelles, 19 octobre) ;
- a donné une conférence sur *La personnalité des lois en Turquie et en Egypte*, dans le cadre du Colloque organisé par Stiftung Forschungsstelle Schweiz-Türkei, Juristische Fakultät der Universität Freiburg (CH), Schweizerische Gesellschaft Mittlerer Osten und Islamische Kulturen, sur *Revolution islamischen Rechts, 80 Jahre schweizerisches ZGB in der Türkei* (Fribourg, 20-21 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Islamic law and national family law: the case of Switzerland*, dans le cadre du colloque organisé par Institute for Legal Policy, University Trier, sur *Sharia and Western Legal System* (Trèves, 29-31 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Le statut personnel en Égypte, passé, présent et avenir*, dans le cadre du colloque organisé par Société, droit et religion en Europe, de l'Université Robert Schuman, sur *Les statuts personnels en droit comparé* (Strasbourg, 20-21 novembre).

M. A. Aronovitz

- a présenté l'Institut avec Mme E. Cashin Ritaine devant la commission juridique du Comité International Olympique (Lausanne, 27 mars) ;
- a participé au colloque sur *l'Etude des jeux de hasard dans le marché intérieur de l'Union européenne* (Genève, 8 mai) ;
- a présenté l'Institut avec Mme E. Cashin Ritaine et M. A. Santos devant le service juridique de l'Office Européen des Brevets (Munich, 18 septembre) ;
- a donné une conférence dans le cadre du programme de Master sur l'internationalisation des relations commerciales de la Faculté des sciences politiques de l'Université de Catania (Sicile), intitulée *Transborder aspects of e-gaming* (5 décembre).

Mme I. Eriksson Haider

- a participé à la 15^e conférence annuelle de *European Information Association* (Londres, 30-31 mars).

Mme K. Jeanneret-Druckman

- a donné une conférence sur *La peine de mort en droit américain*, dans le cadre du colloque sur *La peine de mort* organisé par le Département inter-facultaire d'éthique, Université de Lausanne (28 et 29 septembre) ;
- a donné une conférence sur *Les plans d'intéressement en droit américain*, dans le cadre du cours du droit du travail (programme du *Master in Business Law*) à la *Faculté de droit* de l'Université de Genève (27 novembre).

Mme E. Lein

- a fait un exposé sur *Le rôle des Principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international dans la pratique* dans le cadre du séminaire 2006 du 3^e cycle romand de droit consacré au sujet *L'harmonisation internationale du droit*, Genève (5-7 octobre) ;
- a donné une conférence sur *La portée pratique des Principes UNIDROIT en pratique contractuelle et en jurisprudence allemande* lors du colloque de l'Institut suisse de droit comparé relatif à *Les principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : Leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence et les codifications nationales, régionales et supranationales* (Lausanne, 8-9 juin) ;
- a donné une conférence sur *La responsabilité précontractuelle en droit comparé* (avec B. Volders) lors du colloque relatif à *Quelques contrats à la périphérie d'autres contrats - Regard comparatiste* organisé par le Centre de droit économique de la faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille III, le Centre de droit comparé et européen de la faculté de droit de l'Université de Lausanne et l'Institut suisse de droit comparé (Aix en Provence, 12 octobre) ;
- a fait un exposé intitulé *Gambling – Aspects of EC law and jurisprudence* dans le cadre de la conférence de l'Institut suisse de droit comparé *Study of Gambling Services in the Internal Market of the European Union – Stakeholder Meeting*.

M. G.P. Romano

- a dirigé et présenté les résultats d'un "workshop" portant sur *Le choix des Principes Unidroit* lors du colloque sur *Les principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : Leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence*

et les codifications nationales, régionales et supranationales organisé par l'Institut (Lausanne, 8 et 9 juin) ;

- a fait un exposé sur le *Droit comparé et droit international privé des partenariats enregistrés*, lors du colloque sur *La loi fédérale sur le partenariat enregistré*, organisé par l'Université de Lausanne et l'ISDC (Lausanne, 22 novembre).

M. H. von Senger

- a donné un cours sur *Die Volksrepublik China und die Menschenrechte II*, Université de Zurich, Faculté des Lettres et Faculté de droit (semestre d'été) ;
- a donné un cours sur *Die Verfassung der Volksrepublik China: Wortlaut und Wirklichkeit I*, Université de Zurich, Faculté des Lettres et Faculté de droit (semestre d'hiver 2006/07) ;
- a donné un cours sur *Einführung in die chinesische Sprache und Kultur (II)*, Université de Fribourg-en-Brisgau (semestre d'été) ;
- a donné un cours sur *Klassische chinesische Schriftsprache I*, Université de Fribourg-en-Brisgau (semestre d'été) ;
- a dirigé un séminaire sur *Die chinesische Strategemkunde*, Université de Fribourg-en-Brisgau (semestre d'été) ;
- a dirigé un séminaire sur *Verhandeln mit Chinesen*, Université de Fribourg-en-Brisgau (semestre d'été) ;
- a co-dirigé un séminaire interdisciplinaire *Die List in der Wirtschaft (VI)*, Université de Fribourg-en-Brisgau (semestre d'été) ;
- a donné une conférence sur *Die List – Im Reich der Mitte eine Weisheitskomponente, in Europa ein Aschenbrödel: Die 36 Strategeme der Chinesen*, Berufsakademie Lörrach (9 janvier) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme für Manager*, Kiwanis Club Freiburg i.Br. (12 janvier) ;
- a donné une conférence sur *Der homo oeconomicus aus chinesischer Sicht*, dans le cadre de *vfu-Wintertagung* (Rigi Kaltbad, 28 janvier) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme und (chinesische) Aussenpolitik*, dans le cadre du *Proseminar* sur le système politique de la Chine, dirigé par Madame Dr. Christine Althaus, Université de Fribourg-en-Brisgau (15 février) ;
- a donné une conférence sur *Die Schweiz und die List - Helvetien aus der Sicht der 36 Strategeme*, organisée par la Volkshochschule Schwyz (Schwyz, 21 février) ;
- a donné un cours sur *Tour d'horizon des 36 stratagèmes des Chinois*, dans le cadre de *Lehrgang GLG II/06*, Höhere Kadernschule der Armee, Generalstabsschule (3 mars) ;
- a donné une conférence sur *Das Rechtssystem der Volksrepublik China*, dans le cadre de *University of Applied Sciences Northwestern Switzerland – Insight China 2006 – Preparatory Seminar* (Olten, 17 mars) ;
- a donné une conférence sur *Die Kunst der List – 36 Strategeme in China kultiviert, vom Westen ignoriert*, organisée par Hamburger China-Gesellschaft, Museum für Völkerkunde (Hamburg, 20 mars) ;
- a donné une conférence sur *Eigenheiten der chinesischen Geschäftskultur unter besonderer Berücksichtigung der List*, dans le cadre du *2. Workshop des Arbeits-*

kreises Fit for Service in China des *Instituts für Technologiemanagement der Universität St. Gallen* (Zürich Flughafen, 10 avril) ;

- a donné un séminaire sur *Chinesische Verhandlungstechnik*, Vibracoustic GmbH & Co, (Müllheim, 11 avril) ;
- a donné une conférence sur *China unter der KPCh – "Konfuzianisch", "Kapitalistisch" oder "Kommunistische" Partei Chinas?*, dans le cadre de *Deutsch-italienisches Kolloquium "Alte und neue Weltanschauungen. Begegnungen und Auseinandersetzungen der Kulturen"*, organisé par *Accademia di Studi Italo-Tedeschi* (Meran, 6 mai) ;
- a donné une conférence sur *Die List – Weisheitskomponente in China, Aschenbrödelndasein im Abendland*, dans le cadre du séminaire *China – neue Wirtschafts- und Weltmacht* (Wabern, 16 mai) ;
- a donné une conférence sur *Den Tiger vom Berg in die Ebene locken: Einführung in die chinesische Kunst der List*, dans le cadre de : *wif = women in future Clubabende* (Lucerne, 16 mai) ;
- a donné une conférence sur *Die 36 Strategeme: eine unbekannt Dimension des Geschäfts mit Chinesen*, dans le cadre de : *Mitgliederversammlung des EPLF Verbands der Europäischen Laminatfussbodenhersteller e.V.* (Hensol, Wales, 19 mai) ;
- a donné une conférence sur "Strategeme", dans le cadre de la *Einweihungsfeier China Forum – Galerie T0* (Kürten, 28 mai) ;
- a donné une conférence sur *Chinas Globalisierung: Wem nutzt der WTO-Beitritt China*, dans le cadre de *20 Jahre Rechtsentwicklung: Austausch und Dialog. Jubiläumstagung der Deutsch-Chinesischen Juristenvereinigung e.V.*, Université de Fribourg-en-Brisgau (9 juin) ;
- a donné une conférence sur *Die Schweiz und die List: Helvetien aus der Sicht der 36 Strategeme*, dans le cadre de *30. Generalversammlung des Kulturvereins Chärnehus* (Einsiedeln, 12 juin) ;
- a donné une conférence sur *Strategeme für Führungskräfte*, Hochschule Liechtenstein (Vaduz, 26 juin) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme für Manager*, dans le cadre de *Weiterbildung Konzernleitung Conzetta Holding* (Weissbad, 5 juillet) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme für Manager*, dans le cadre du Blockseminar *Boomland China – Gefahr oder Chance für Europa*, Eberhard Karls Universität de Tübingen, Fakultät für Kulturwissenschaft, Seminar für Sinologie und Koreanistik (15 juillet) ;
- a donné une conférence sur *Umsetzung 36 Strategeme im Wirtschaftsleben*, V-Zug, Tagung Kader 1 (14 septembre) ;
- a donné une conférence sur *La peine de mort dans le droit chinois*, dans le cadre de : *La peine de mort : Colloque interdisciplinaire : Perspectives sur la peine de mort : éthique, droit, histoire, rhétorique du texte et de l'image*, organisé par la Faculté des Lettres (Raphael Micheli) ; Département interfacultaire d'Éthique (Alberto Bondolfi), Faculté de Droit et des Sciences Criminelles (André Kuhn), dans une salle de conférence de l'Institut suisse de droit comparé (28 septembre) ;
- a donné une conférence sur *Falüzhimouxue (Jurisprudence stratagémique)* dans le cadre de *Gespräch zwischen chinesischen und deutschen Rechtswissenschaftlern*, Tagungshalle der Chinesischen Universität für Politik und Rechtswissenschaft / Auditoire de l'Université de Politique et Droit (Beijing, Changping, 9 octobre) ;

- a participé à la *8. Arbeitssitzung des Übersetzungsausschusses und der Redaktion der Repräsentativen Deutschen Rechtsliteratur der Gegenwart*, Chinesisch-Deutsches Institut für Rechtswissenschaft, Chinesische Universität für Politik und Recht (Beijing, 6 octobre – 9 octobre) ;
- a donné une conférence sur des difficultés dans la traduction allemand – chinois, dans le cadre de *8. Arbeitssitzung des Übersetzungsausschusses und der Redaktion der Repräsentativen Deutschen Rechtsliteratur der Gegenwart* (Beijing Xiangshang, 8 octobre 2006) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme für Manager*, organisée par German Centre Beijing (Beijing, 10 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Die 36 Strategeme: Chinesische Weisheit für deutsche Apotheker Teil 1: Grundlagen / Teil 2: Vertiefung und Beispiele*, dans le cadre du congrès *GEHE Forum Futurum 2006* (Shanghai, 12 octobre) ;
- a participé à un colloque sur les *Stratagèmes*, organisé par l'Université Tongji, Faculte de communication internationale (Guoji Wenhua Jiaoliu Xueyuan) (Shanghai, 17 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Rechtsstrategeme: Die Kunst der List für Juristen*, organisée par l'Université Tongji, Chinesisch-Deutsches Forum, Chinesisch-Deutsches Hochschulkolleg / Chinese-German College for Postgraduate Study (Shanghai, 17 octobre) ;
- a donné une conférence sur *36 Strategeme – das grosse chinesische Buch der List*, organisée par le Generalkonsulat der Bundesrepublik Deutschland, Abteilung Kultur und Bildung (Shanghai, 18 octobre) ;
- a donné une conférence sur *L'art de la ruse en Chine : Les 36 stratagèmes dans la bataille économique*, dans le cadre du séminaire *La Chine, réussite commerciale pour les PME suisses*, organisé par interforum, Berne (Lausanne, 24 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Den Tiger vom Berg in die Ebene locken: Einführung in die chinesische Kunst der List*, Berufsakademie Lörrach (25 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Strategeme für Manager*, dans le cadre de *Ein Fenster zur Universität: Wirtschaft trifft Wissenschaft*, Auftaktveranstaltung des Förderkreises Universität und Wirtschaft, Université de Fribourg-en-Brigau (7 novembre) ;
- a donné une conférence intitulée *Petite intervention sur les trois concepts en chinois*, dans le cadre du symposium *Frippon, bouffon, sot : pour une relecture de M. Bakhtine*, organisé par le Centre de Traduction Littéraire de Lausanne, Université de Lausanne (11 novembre) ;
- a donné une conférence sur *Die Entwicklung der Volksrepublik China und die Zukunft Europas*, dans le cadre de *Samstags-Uni*, organisée par : Studium generale der Universität Freiburg und Volkshochschule Freiburg, Université de Fribourg-en-Brigau (18 novembre) ;
- a donné une conférence sur *Demokratie und Rechtsstaatlichkeit in der Volksrepublik China*, dans le cadre de la *Ringvorlesung "China – die neue Weltmacht?"*, organisée par la Volkshochschule des Kantons Zürich, Universität Zürich-Zentrum (27 novembre) ;
- a organisé le colloque *Strategie und Strategeme: Die chinesische Listenlehre im interdisziplinären Dialog*, Université de Fribourg-en-Brigau (1^{er} décembre) ;
- a donné une conférence sur *Die 36 Strategeme der Chinesen - List für die Lebenspraxis*, organisée par le Königsteiner Forum (4 décembre) ;

- a donné une conférence sur *Religion in der Volksrepublik China*, dans le cadre de *Ringvorlesung "Religion und die Modernität von Tradition in Asien"*, Université de Fribourg-en-Brisgau (22 décembre).

M. A. Santos

- a présenté la bibliothèque de l'Institut avec Mme E. Cashin Ritaine et M. A. Aronovitz devant le service juridique de l'Office Européen des Brevets (Munich, 18 septembre).

M. M. Sychold

- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market: Progress and Preliminary Findings* dans le cadre du *Annual Gaming Get Together* organisée par l'étude d'avocats Van mens & Wisselink et la société *River City Group* (Amsterdam, 20 janvier) ;
- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market: Terms of Reference* et une deuxième conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market : Summary of Barriers to a Free Internal Market* dans le cadre du *Meeting of Stakeholders* organisé par l'Institut suisse de droit comparé sous les auspices de la Direction Générale Marché Intérieur de la Commission européenne (Genève, 8 mai) ;
- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market: Terms of Reference* dans le cadre du *European Gambling Briefing* organisée par la société ATE (Bruxelles, 1 juin) ;
- a donné une conférence intitulée *Presentation to the European Casino Association - Study of Gambling Services in the EU Internal Market* dans le cadre de l'assemblée générale de l'*European Casino Association* (Nova Gorica, 8 juin) ;
- a donné une conférence intitulée *The Impact of the UNIDROIT Contract Principles on Australian Law* dans le cadre du colloque sur *The UNIDROIT Contract Principles 2004: Their Impact on Contractual Practice and Jurisprudence, as well as on National, Regional and Supranational Codification* organisé par l'Institut suisse de droit comparé sous les auspices de l'Institut international pour l'unification du droit privé (Lausanne, 9 juin) ;
- a donné une conférence intitulée *Slaget om Europa – Overview of the Legal and Financial Battles for the European Gambling Market* dans le cadre d'une journée organisé par le *Idraettens Analyseinstitut* sous le titre *Den store nordiske spillekrig* (Copenhague, 3 octobre).

M. B. Volders

- a donné une conférence sur *La portée pratique des Principes UNIDROIT en pratique contractuelle et en jurisprudence allemande* lors du colloque de l'Institut suisse de droit comparé relatif à *Les principes UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004 : Leur impact sur la pratique contractuelle, la jurisprudence et les codifications nationales, régionales et supranationales* (Lausanne, 8-9 juin) ;
- a donné une conférence sur *La responsabilité précontractuelle en droit comparé* (avec E. Lein) lors du colloque relatif à *Quelques contrats à la périphérie d'autres contrats - Regard comparatiste* organisé par le Centre de droit économique de la faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille III, le Centre de droit comparé et européen de la faculté de droit de l'Université de Lausanne et l'Institut suisse de droit comparé (Aix en Provence, 12 octobre).

3.3.2 Enseignements

3.3.2.1 Membres de la direction

Mme E. Cashin Ritaine

- a donné un cours de *Droit européen de la consommation* à l'Université de Lausanne (avril-mai 2006).

3.3.2.2 Collaborateurs

M. S. Aldeeb

- a donné un cours sur *l'Introduction au droit musulman et arabe : fondements du droit et applications actuelles*, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille (9 au 13 octobre).

M. A. Aronovitz

- a donné un cours au Magister Lvcentinvs (Master en droit des nouvelles technologies) intitulé *Aspectos jurídicos y prácticos del e-gaming (Aspects juridiques et pratiques du e-gaming)* (Alicante, 8 juin) ;
- a donné un cours sur *La protection des investissements internationaux* à la Faculté de droit de l'Université de Tel-Aviv (décembre 2006).

Mme I. Eriksson Haider

- a donné un cours sur la *Recherche de la documentation officielle communautaire en ligne*, dans le cadre du DEA en droit européen et en droit international économique, Facultés de droit des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (14 et 24 novembre).

Mme K. Jeanneret-Druckman

- a donné un cours d'*Introduction au droit américain* (cours à options en 3^e et 4^e année), Faculté de droit, Université de Lausanne (semestre d'hiver et semestre d'été).

Mme N. Mathé

- a donné un cours en *droit communautaire* à la Faculté de droit de l'Université de Vienne : *Gleichberechtigung zwischen Frauen und Männern im Recht des Europäischen Union*.

M. J. Skala

- a donné un cours sur *Les droits de l'homme*, University of West Bohemia, Pilsen, République tchèque (semestre d'été 2006).

M. M. Sychold

- a donné un cours d'introduction aux pays du Common Law et aux aspects commerciaux du Common Law, intitulé *Legal and Commercial Relations with Britain and the Commonwealth*, à la Faculté de Droit de l'Université de Bielefeld, Allemagne (semestre d'été) ;
- a donné une conférence intitulée *How to Deal with British and American Lawyers* dans le cadre du cours de droit du Prof. B. Cottier aux étudiants de l'*Executive Master of Science in Communications Management* (Lugano, 13 janvier).

II. BIBLIOTHÈQUE

1. FAITS MARQUANTS

En raison d'un manque d'espace dans les collections de pays européens en libre accès, il a été procédé à une opération de désherbage et de transfert des collections plus anciennes dans le compactus. Cette opération libère de l'espace dans la zone libre accès pour une période de trois ans, le compactus étant actuellement saturé. A partir de ce délai, il faut impérativement trouver de l'espace pour les collections.

Durant cette année, l'intégration de la gestion des périodiques dans le logiciel VIRTUA a été achevée. Désormais, l'état de collection des revues imprimées possédées par la bibliothèque peut être visualisé en ligne dans le catalogue, au fascicule près.

Suivant la tendance des années précédentes, l'acquisition d'une documentation électronique, principalement sous la forme de banques de données, a été poursuivie.

2. ACQUISITIONS

L'année 2006 a été marquée par le départ à la retraite, fin juin, de la responsable du service, Madame Gilibert. Un processus de réorganisation a donc été mis en place. Dans un souci de rationalisation, de diversification des tâches et de collaboration, le service des acquisitions a formé certains collaborateurs d'autres services aux modalités des commandes de monographies, ainsi qu'à la gestion des publications en série.

Dès le mois d'octobre, une partie des ressources du service a été mobilisée pour les tests en vue de la migration à la version 48 du logiciel VIRTUA de gestion de bibliothèque, opérationnelle dès le mois de janvier 2007.

3. CATALOGAGE

De nombreuses étapes et réalisations ont marqué l'année 2006 du service du catalogage, parmi lesquelles l'introduction des règles de catalogage AACR2 (y compris les cours de formation et la mise en production), la phase d'adaptation aux nouvelles règles durant l'été, les travaux de tests et de préparation des données en vue de la mise en application des normes de translittération ALA-LC.

4. PÉRIODIQUES

Comme les années précédentes, le service des périodiques n'a cessé de veiller à l'accroissement et à la maintenance de la collection de ressources électroniques.

Fraîchement arrivés dans la collection : le Dalloz en ligne (soit tous les codes et les encyclopédies de l'éditeur Dalloz pour le droit français), le Doctrinal (pour les recherches en doctrine française), Juris (pour le droit allemand), Strada (pour le droit belge), Internationales Ehe- und Kindschaftsrecht mit Staatsangehörigkeitsrecht.

5. SERVICES AU PUBLIC : LECTEURS, SERVICE DE RÉFÉRENCE, PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES ET FOURNITURE DE DOCUMENTS

5.1 Lecteurs

Le nombre de visiteurs de la bibliothèque s'élève à 9'033 (45% d'augmentation par rapport à 2005). A ce nombre, il faut ajouter 85 visiteurs qui ont eu une table réservée (augmentation de 34% par rapport à 2005).

5.2 Service de référence

En 2006, le Service de référence a traité 1333 demandes (1'700 en 2005). Depuis le mois de juin, la présence physique d'un bibliothécaire au service d'accueil a dû être suspendue mais une partie de l'équipe de référence reste disponible sur simple demande à la réception.

5.3 Prêt interbibliothèques

Les demandes de prêt d'ouvrages provenant d'autres bibliothèques se sont élevées à 432 (562 en 2005) tandis que le nombre de demandes de photocopies s'est limité 287 (461 en 2005). Cette année, une partie importante des transactions de ce service (près de 300) était destinée à satisfaire les besoins internes de nos collaborateurs scientifiques, boursiers et autres chercheurs.

5.4 Fourniture de documents

Le nombre de demandes payantes de documents s'élève à 18 confirmant ainsi la diminution des demandes déjà relevé l'an passé (37 demandes en 2004, 21 en 2005).

6. CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPÉENNE (CDE)

La lettre d'information *EU News : Click & Read* est publiée également en version anglaise depuis cette année. Le nombre de personnes souhaitant être informées par cette lettre augmente régulièrement. Actuellement, il y a 270 adresses, parmi lesquelles figurent des collectivités qui retransmettent la lettre à leurs membres.

III. SITE WEB

Le site continue d'être enrichi par des nouvelles ressources électroniques dans les rubriques Bibliothèque, Centre de documentation européenne et Droit en ligne.

Durant cette année, le site a été visité 222'135 fois, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 18'511 visites. Par rapport à l'année 2005, il y a une augmentation de la fréquentation du site de 15%.

IV. RÉSEAUX SCIENTIFIQUES, BOURSIERS ET SÉJOURS DE RECHERCHE

1. RÉSEAUX SCIENTIFIQUES ÉTRANGERS

- 1.1 Le 15 mars, des étudiants suisses et turcs, accompagnés par le professeur Pascal Pichonnaz de l'Université de Fribourg, dans le cadre d'un programme d'échange entre les Université de Galatasaray et Fribourg, ont été reçus à l'Institut.
- 1.2 Le 18 juillet, une délégation chinoise de l'Association des Anciens Etudiants Chinois en Europe et en Amérique a été reçue à l'Institut. Leur président, Monsieur Han Qide, actuel vice-président de l'Assemblée nationale de la Chine, était accompagné notamment par Madame Duanmu Mei, Directrice de recherches de l'Académie des Sciences Sociales de Chine, et ancienne boursière de l'Institut.
- 1.3 Le 3 octobre, 23 notaires de Lituanie, accompagnés de Maître Besso, ont été reçus à l'Institut.
- 1.4 Le 10 octobre, 19 notaires de Lettonie, accompagnés de Maître Besso, ont été reçus à l'Institut.

2. RÉSEAUX SCIENTIFIQUES SUISSES

Comme chaque année, plusieurs groupes d'étudiants en droit ont visité l'Institut et sa bibliothèque. Ces groupes se sont vus proposer à la fois une présentation des ressources documentaires (supports papier et électroniques) de l'Institut mais aussi un exercice pratique en droit international et comparé encadré par les collaborateurs scientifiques de l'Institut :

- le 27 janvier, des étudiants de l'Université de Fribourg, accompagnés du professeur Franz Werro, dans le cadre du cours intensif sur le contrat, intitulé *Le contrat : du droit national au droit européen et transnational* ;
- le 6 avril, visite d'une délégation du tribunal pénal fédéral de Bellinzona accompagnée par le Chancelier Gianpiero Vacalli ;
- le 19 mai, des étudiants de l'Université de Berne, accompagnés du professeur Peter Kunz ;

- le 6 juin, des étudiants de l'Université de Zurich, accompagnés du professeur Peter Forstmoser ;
- du 6 au 9 juin, un groupe de doctorants de l'Université de Toulon (France) ;
- le 30 juin, des étudiants de l'Université de Lucerne, accompagnés du professeur Jörg Schmid ;
- le 14 décembre, des étudiants de l'Université de Lausanne, accompagnés du professeur Andrea Bonomi.

3. BOURSIERS

- **Bulgarie** : M. Ivan Petkov Mangatchev (lecturer at *New Bulgarian University*), *Secured transactions in EU law* (thèse), 2 mois (boursier *Van Calker*) ;
- **Canada** : M. Jabeur Fathally (doctorant en droit *Université d'Ottawa*), *L'utilisation de la méthodologie comparative en droit européen et en droit canadien* (recherche), 2 mois (boursier *Van Calker*) ;
- **Hongrie** : Mme Annamária Klára (Mitarbeiterin des *Ungarischen Verfassungsgerichts*), *Beschränkungen der Vertragsfreiheit* (thèse de doctorat), 3 mois (boursière *Van Calker*) ;
- **Israël** : Mme Ruth Plato-Shinar (director of the Center for Banking Law, School of Law, Senior lecturer and Senior researcher, *Netanya Academic College*), *International comparative banking law* (recherche), 2 mois (boursière *Van Calker*) ;
- **Lithuanie** : Mme Solveiga Cirtautienė, (PhD fellow at the Civil and Commercial Law Department, *Mykolas Romeris University*, *Recovering non-pecuniary damages as the way to protect civil rights* (these de doctorat), 1 mois (boursière *Swiss Baltic Net*) ;
- **Lithuanie** : M. Tomas Kontautas (assistant professor at the Civil Law and Civil Procedure Division, *Law Faculty of Vilnius University*), *Comparative analysis of the insurance contract law problems* (monograph, first legal book on insurance contract law in Lithuania), 3 mois (boursier *Swiss Baltic Net*) ;
- **Pologne** : Mme Irena Banaszyńska (specialist in the Trade Policy Department, *Ministry of Economy and Labour*), *comparative competition law, specifically the essential facilities doctrine* (thèse de doctorat), 3 mois (boursière *Van Calker*) ;
- **République Populaire de Chine** : Mme Fang Lu (vice professor at the *National Judges College of China*), *What is judicial culture?* (thèse de doctorat), 2 mois (boursière *Van Calker*) ;
- **République Populaire de Chine** : Mme Fang Xiao (doctor candidate *Wuhan University*), *Droit de suite* (recherches comparées), 3 mois (boursière *Van Calker*) ;
- **Turquie** : M. Sinan Yüksel (assistant en droit commercial, *Faculté de droit de Galatasaray*), *La protection des actionnaires lors de la fusion et de la scission des sociétés anonymes* (thèse de doctorat), 3 mois (boursier *Van Calker*).

4. SÉJOURS DE RECHERCHE

Les visiteurs de la bibliothèque sont en constante augmentation ; 55 chercheurs de l'étranger et 30 chercheurs suisses ont séjourné pour des durées variables (entre 10 jours et 12 mois).

Chercheurs de l'étranger	2005	2006
Afrique	0	1
Allemagne	1	8
Argentine	0	1
Brésil	1	0
Bulgarie	0	2
Canada	1	1
Chine	0	3
Corée du Sud	2	2
Egypte	1	1
Espagne	5	5
France	8	6
Grèce	1	0
Hongrie	0	1
Israël	1	2
Italie	7	6
Japon	3	3
Lituanie	0	1
Norvège	1	0
Ouzbékistan	1	1
Pays-Bas	1	0
Pologne	0	2
Portugal	0	1
Roumanie	1	1
Serbie & Monténégro	1	1
Slovénie	0	1
Tunisie	0	1
Turquie	2	4
Ukraine	2	0
USA	1	0
<i>Totaux</i>	<i>41</i>	<i>55</i>

Lors de leur séjour à l'Institut, les chercheurs (aussi bien les boursiers – cf. *supra* IV, 3 que les visiteurs) ont présenté à l'ensemble des collaborateurs, boursiers et visiteurs de l'Institut, le thème de leurs travaux :

- le 7 février : Mme Solveiga Cirtautiene, ("Judicial Advisor" à la Cour suprême de Lituanie et doctorante à l'Université Mykolas Romeris de Vilnius), boursière, *Recovering Non Pecuniary Damage in Lithuania: Practise and Legislation* ;
- le 25 avril : Mme Xiao Fang, (doctorante à l'Université de Wuhan, Hubei Province, Chine), boursière, *Droit de Suite in China: Choice between Idealism and Realism* ;
- le 7 février : M. Tomas Kontautas, (chargé de cours à l'Université de Vilnius et avocat), boursier, *Insurance Contract Law* ;
- le 13 juin : Mme Elodie Arnaud, (Dr en droit de l'Université de Paris 2 et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat), chercheur FNS, *La biométrie appliquée aux documents d'identité – Aspects juridiques* ;

- le 13 juin : M. Jabeur Fathally, (Doctorant en droit à l'Université d'Ottawa), boursier, *La codification des législations arabes : un joli paradoxe* ;
- le 20 juin : Mme Irena Banaszynska, (Assistant at the European School for Law and Administration (European Law), Specialist in the Trade Policy Department, Ministry of Economy, Varsovie), boursière, *The Comparison of the Evolution of the "Essential Facilities" Doctrine in the United States, France, Germany, United Kingdom and Switzerland* ;
- le 20 juin : Mme Annamaria Klara, (Personal assistant at the Constitutional Court and PhD student at the Faculty of Law of the Eötvös Loránd University, Budapest), boursière, *Restitution in Case of Void and Voidable Contracts and Unjustified Enrichment – a Comparative Study Inspired by the New Civil Code of Hungary* ;
- le 28 août : Mme Ruth Plato-Shinar, (Director of The Center for Banking Law, School of Law, Netanya Academic College, Israel), boursière, *The Bank's Fiduciary Duty* ;
- le 28 août : Mme Lu Fang, (Vice professor at National Judges College, Beijing, China), boursière, *What is Judicial culture ?* ;
- le 28 août : M. Ivan Mangatchev, (Lecturer at the new Bulgarian University – Senior Legal Adviser at the United Bulgarian Bank, Sofia), boursier, *Secured Transactions and Some Problems Related to the Different Registries* ;
- le 28 novembre : M. Sinan Yüksel, (Assistant en droit commercial à l'Université de Galatasaray, Turquie), boursier, *Le projet du Code turc de commerce et la LFus*.

V. CONSEIL ET COMITÉ DE L'INSTITUT

1. RÉFORME DE L'INSTITUT

L'Institut a poursuivi le travail de révision de son statut. Ce processus a connu en 2006 les étapes suivantes :

- 1.1 Le 13 juin, le Chef du département a autorisé la direction de l'Institut à préparer le projet de migration de l'Institut dans le 3^e cercle de l'administration fédérale.
- 1.2 En septembre, la direction de l'Institut a livré au Chef du département un projet établissant toutes les étapes à franchir pour permettre la migration de l'Institut dans le 3^e cercle au 1^{er} janvier 2009.
- 1.3 Le 9 septembre, la Commission des finances du Conseil national a tenu sa séance à l'Institut et en a profité pour prendre connaissance des modalités de passage au 3^e cercle.
- 1.4 En décembre, l'ordonnance sur les émoluments de l'Institut (RS 425.15) a été modifiée afin de permettre la mise en place du Nouveau modèle comptable de la Confédération au 1^{er} janvier 2007. Cette modification permet désormais la mise en compte des prestations entre les offices de la Confédération.

2. CONSEIL

Le Conseil s'est réuni en séance extraordinaire le 16 janvier à Berne afin d'élire le nouveau directeur ou directrice de l'Institut. Madame E. Cashin Ritaine a été élue.

Le Conseil s'est réuni en séance ordinaire annuelle le 26 mars. Il a approuvé le rapport annuel de 2005, les comptes 2005 et le budget 2007. Il a confirmé qu'une privatisation de l'Institut n'était pas une alternative viable pour l'Institut.

Le Conseil s'est réuni en séance extraordinaire le 17 octobre. Il a confirmé le projet de migration soumis par la direction et autorisé la modification de l'ordonnance sur les émoluments.

3. COMITÉ

Le Comité s'est réuni une fois le 16 février afin de préparer la séance ordinaire du Conseil.

VI. PERSONNEL

1. DIRECTION

Mme Eleanor Cashin Ritaine, directrice a.i. depuis le 1^{er} novembre 2005, a été nommée directrice par le Conseil fédéral à effet du 1^{er} avril 2006.

2. PERSONNEL

- 2.1** Mme Elisabeth Meurling, juriste, diplômée de l'Université de Stockholm et de l'Université libre de Bruxelles, a pris ses fonctions en décembre en qualité de nouvelle collaboratrice pour le droit scandinave.
- 2.2** Mme Françoise Gilibert, bibliothécaire et responsable du service des acquisitions, a pris sa retraite au 1^{er} juillet 2006.
- 2.3** Mme Annette Donnier-Troehler, secrétaire, a quitté l'Institut au 31 août 2006 pour reprendre une formation pédagogique.
- 2.4** Mme Monique Bassin, nouvelle secrétaire, a pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2006.

3. STAGIAIRES (RÉMUNÉRÉS PAR ISDC)

- 3.1 Mme Darya Solenik, juriste biélorusse, doctorante à l'Université de Nancy, a effectué un stage du 1^{er} juillet au 31 octobre 2006.
- 3.2 Mme Vernède Li, juriste chinoise a effectué un stage du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006.
- 3.3 M. Bernhard Staehle, juriste suisse, a effectué un stage du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006.
- 3.4 Mme Marie Ruchonnet, bibliothécaire, a effectué un stage du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006.

4. STAGIAIRES / "REFERENDAR" ALLEMANDS (FINANCÉS PAR DES TIERS)

- 4.1 Mme Tetyana Denyanenko, juriste ukrainienne, recommandée par l'EPFL, a effectué un stage du 1^{er} juillet au 30 août 2006.
- 4.2 Mme Sahbia Ben Haj Salem, juriste tunisienne, recommandée par l'Université de Malte, a effectué un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre 2006.
- 4.3 M. Tobias Lutzi, candidat bibliothécaire, a effectué un stage du 1^{er} au 31 juillet 2006.
- 4.4 Dans le cadre des stages obligatoires pour les Referendar allemands, avant le passage des épreuves orales du deuxième examen d'Etat, Mme Claudia Netzel, Mme Katia Mueller ainsi que M. Björn Reith ont effectué leur stage de juriste du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006.

5. COMMISSION DU PERSONNEL

La commission est composée de M. Sadri Saieb (bibliothécaire), président, M. Gian Paolo Romano (collaborateur scientifique), vice-président, Mme Maywenn Diallo-Haldimann (bibliothécaire), Mme Elena Dan Grisel (bibliothécaire) et Christophe Genoud (employé administratif).

À la demande du personnel, la commission a rédigé une charte et mis en place avec l'Association du Personnel de la Confédération (APC) un groupe de travail mixte comprenant deux de ses membres et deux membres du Comité APC section EPFL. Ce Groupe de Travail Coordination - Action - Prise de position (GTCAP) veille à l'information et à la consultation des instances signataires et du personnel de l'Institut dans son ensemble.

Cette année, la commission est intervenue auprès de la direction pour attirer son attention sur les conditions de travail du personnel de la bibliothèque et les réaménagements des locaux de l'Institut. La direction a présenté à la Commission les plans des projets de réorganisation du bâtiment.

VII. FINANCES ET ORGANISATION

1. FINANCES

À l'exception des crédits "Rétribution du personnel" et "Contributions de l'employeur" (certains postes vacants n'ont pas été repourvus de suite, d'autres ne l'ont été que partiellement), la majeure partie des crédits disponibles a été utilisée dans les limites budgétaires imposées. Il n'y a pas eu de dépassement de crédit.

Dans les recettes, il faut noter des augmentations de Fr. 251'438.- (soit +85,0%) des montants initialement budgétés sous rubriques "Avis de droit" et de Fr. 20'781.- (soit +38%) sous "Remboursement de frais".

Les avis de droit fournis à la Confédération et non rémunérés ne figurent pas dans ces recettes (ils représentent toutefois un montant de Fr. 1'191'940.-).

2. EXPLOITATION

La première phase de réorganisation des bureaux et des espaces consacrés aux collections bibliographiques a débuté dans le courant du dernier trimestre. Ce sont ainsi plus de 400 mètres linéaires supplémentaires qui pourront être mis bientôt à disposition.

3. INFORMATIQUE

Les principaux objectifs de cette année ont été la rationalisation et la sécurité.

Plus précisément, les efforts se sont concentrés sur la rationalisation des impressions, l'interfaçage des photocopieuses, l'outsourcing du serveur web, le renouvellement d'un tiers du matériel et la standardisation. Côté sécurité, un accent particulier a été porté au niveau des logiciels espions, des chevaux de Troie et des rootkits.

A été mis en place un système léger de digitalisation de documents et la surveillance environnementale de la salle des serveurs.

La collaboration avec le CI-UNIL s'est étendue, notamment en ce qui concerne

- la protection et la surveillance accrue des postes de travail et du trafic réseau et
- l'accès partiel à l'intranet de l'UNIL pour la gestion informatique.

Dans le cadre de sévères problèmes de réseau, l'Institut a également eu recours aux services d'un consultant IT par le biais de son contrat avec l'UNIL.

VIII. ALUMNI ET AMIS DE L'INSTITUT

1. M. Pierre Widmer, ancien directeur de l'Institut, a accepté d'assurer provisoirement les fonctions de président de l'Association des Alumni et Amis de l'Institut en attendant la prochaine assemblée générale de l'association ; Mme Ch. Serkis en reste la secrétaire générale.
2. De nouveaux statuts ont été rédigés. Une nouvelle catégorie de membres a été créée afin de dynamiser l'association et de permettre l'engagement de membres localisés en Suisse ; la nomination du nouveau président ainsi que lesdits statuts seront soumis au vote lors d'une assemblée générale prévue la veille de la *19^e journée de droit international privé* en mars 2007.
3. Quelques nouvelles reçues des membres :
 - Mme Chryssapho Tsouca, boursière à l'Institut en 2005 et avocate à Athènes, a été nommée professeure associée à la Faculté de droit de l'*Université d'Athènes* ;
 - M. Aladar Sebeni, visiteur régulier de l'Institut et avocat à Bucarest, a été nommé chargé de cours à la Faculté de droit de l'*Université de Bucarest* ;
 - M. Konstantinos Rokas, visiteur régulier de l'Institut et avocat à Athènes, a ouvert son *Etude* à Athènes ;
 - M. Manuel Gutan, boursier à l'Institut en 2001, avocat et maître de conférences à la Faculté de droit de l'*Université de Sibiu* en Roumanie, a été nommé vice-doyen de cette faculté.

ANNEXES

- A. Statistiques de la bibliothèque**
- B. Statistiques du site WEB**
- C. Présence dans les médias et diverses publications**
- D. Atelier de reliure**
- E. Membres du Conseil 2004 à 2007**
- F. Liste du personnel de l'Institut**

A. STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Evolution des dépenses

	2006	2005
Montant des dépenses	1'420'318	1'433'000
Monographies	31%	34.5%
Publications en série, feuillets mobiles, CD-ROM	30%	32%
Périodiques et ressources électroniques	38%	32.5%
Frais administratifs (transports, etc.)	1%	1%

Acquisitions

Achats de monographies	2006	2005
Nombre de commandes monographiques	4'365	5'393 titres
Prix moyen d'un livre	CHF 91.40	CHF 101.66

Ordres permanents	2006	2005
Collections et publications en série	436	423 titres
Publications sur feuillets mobiles	325	326 titres
CD-ROM	12	11 titres

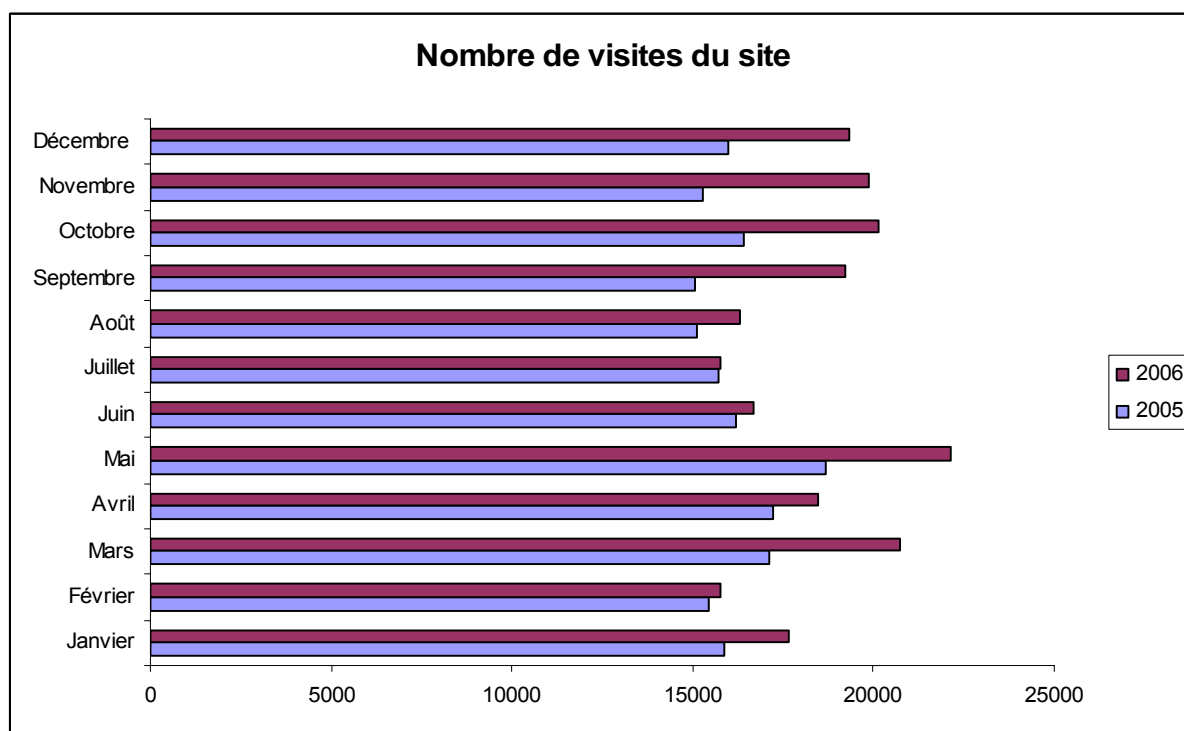
Périodiques

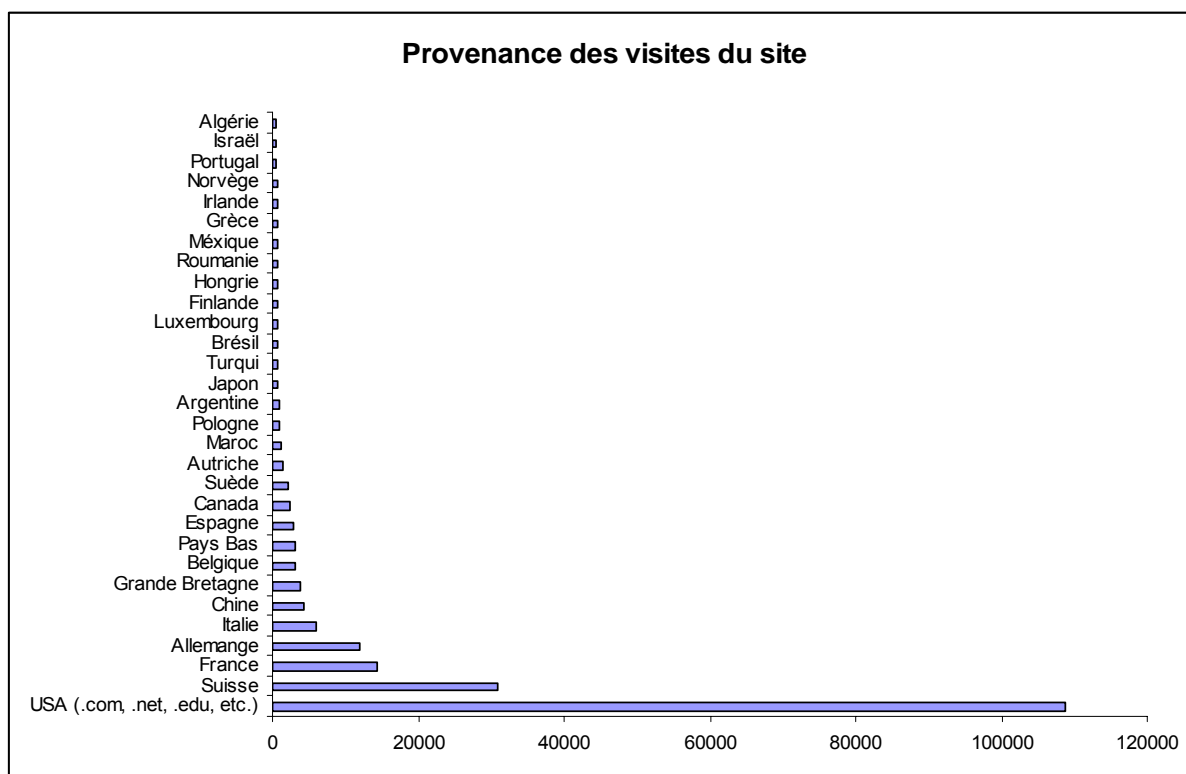
Total des abonnements papier : 1'748 (2005 : 1'732)		
Nouveaux abonnements : 23		
Abonnements annulés : 7		
Titres ne paraissant plus : 0		
Revue électronique	2006	2005
Total des titres (à l'exclusion des titres disponibles via les banques de données)	972	942
Titres en libre accès et gratuits	580	494
Titres en accès restreint et payant	392	448

Catalogage

	2006	2005
Total des titres catalogués	5963	5968
Nouvelles notices dans Virtua	5309	7184

B. STATISTIQUES DU SITE WEB





C. PRÉSENCE DE L'ISDC DANS LES MÉDIAS ET DIVERSES PUBLICATIONS

1. PRÉSENCE DE L'ISDC DANS LES MÉDIAS

1.1 Presse écrite

ISDC en général

- France : Les Echos, 17 mai 2006, p. 29 : *Bruxelles se penche sur la régulation des cybercasinos*, Monique Ciprut ;
- Suisse : Recht, février 2006, p. 52 : *Einführung zur Rechtsvergleichung in der Schweiz*, Peter V. Kunz ;
- Allemagne : Handelsblatt, 24 juillet 2006, p. 5 : *Der Markt der Glücksspiele beschäftigt die EU-Kommission*, Helmut Hauschild, Oliver Stock ;
- Suisse : Schweizer Revue, Oktober 2006, Nr. 5, p. 12-13, *Ehegüterrecht bei Wohnsitz im Ausland*.

Mme E. Cashin Ritaine

- Suisse : Le Temps, 2 mars 2006 : *Eleanor Cashin Ritaine, la juriste qui a plu à Christophe Blocher*, Denis Masméjan ;

- Suisse : Neue Zürcher Zeitung, 7 août 2006, S. 9, Ins Licht gerückt : *Juristin mit Überblick : Eleanor Cashin Ritaine – Chefin des Instituts für Rechtsvergleichung*, K. Fontana.

M. H. von Senger

- a donné une interview à M. Viktor Kälin, rédacteur en chef de Einsiedler Anzeiger, voir : *Ein Jahr Zeit kaufen: Chinakenner Harro von Senger über Bücher und andere Leidenschaften*, in: *Einsiedler Anzeiger*, Einsiedeln, (21 avril), p. 6 ;
- a donné une interview au M. Matthias Schepp, voir: *Die spinnen, die Chinesen*, in: *View Magazin Die Bilder der Woche*, Hamburg (numéro 6 de juin), p. 118 ;
- a donné une interview à M. Andreas Klähn pour un article sur *Die aufstrebenden Wirtschaftsmächte China und Indien*, in: *blue line* (eine Hewlett-Packard-Publikation für die Top Executives in deutschen Groß-Unternehmen) (15 septembre) ;
- a donné une conférence de presse en langue chinoise sur la publication de son livre *Zhimou (Strategeme)*, publié par Shanghai Renmin Chubanshe (Les Éditions du Peuple de Shanghai), août 2006, German Center, Beijing (10 octobre), voir: Ruishi Hanxuejia yao yong 36 ji gei xifangren sao "jimang" (Un sinologue suisse utilise les 36 stratagèmes pour éliminer l'analphabétisme stratagémique des Occidentaux), in: *Zhongguo Qingnian Bao* (Journal de la Jeunesse chinoise), Beijing (12 octobre), p. 5 ; Yang Jiaqing: Harro von Senger et ses "36 stratagèmes", in: *Beijing Information* (31 octobre), édition Internet ;
- a donné une conférence de presse en langue chinoise sur la publication de son livre *Zhimou (Strategeme)*, publié par Shanghai Renmin Chubanshe (Les Éditions du Peuple de Shanghai), août 2006, au Generalkonsulat der Bundesrepublik Deutschland, Abteilung Kultur und Bildung (Shanghai, 18 octobre) ;
- a participé en langue chinoise à un *Symposium sur la culture stratagémique (Zhimou wenhua yantaohui)*, dans *Shanghai Shiji Chuban Jituan Huiyi Zhongxin* (Shanghai, 18 octobre) ;
- a donné une interview à *Shanghai Jiaoyu Dianshi Tai* (Shanghai, 19 octobre) ;
- a donné une interview à M. Mischna Täubner, voir: *Einsatz in Shanghai*, in: *Capital*, numéro du 12 – 25 octobre, p. 168 ;
- a donné une interview à M. Alexandre Sonnay, voir: *3 questions à Harro von Senger*, in: *L'AGEFI* (26 octobre), p. 3 ;
- a donné une interview à M. Grégory Tesnier, voir: *En Occident comme en Chine, dans la vie de tous les jours, dans l'économie, dans la politique, on utilise les mêmes stratagèmes*, in: *Entreprise romande* (3 novembre), p. 5 ;
- a donné une interview à Madame Julia Litmann, Université de Fribourg-en-Brigau, voir: *Wir leben wie die Eintagsfliegen: BZ-Serie Samstags-Uni (Teil 4): Harro von Senger ist als ein profunder Kenner Chinas fast wie ein Popstar unter den Sinologen*, in: *Badische Zeitung* (16 novembre), p. 22 ;
- a donné une interview à M. Jochen Schmid, voir: *Kleine Lektion in chinesischer List: Die ticken anders! Der (geschäftliche) Umgang mit den Chinesen will gelernt sein*, in: *bazkulturmagazin*, Beilage der *Basler Zeitung* (Basel, 30. Dezember) p. 10.

1.2 Radio

M. S. Aldeeb

- a été invité le 22 janvier par Radio France Inter, émission Théo - La chronique des religions. Il s'est exprimé sur le thème suivant : *Qu'est ce que le droit musulman?* ;
- a été invité le 19 février par Radio Suisse, émission Hautes Fréquences. Il s'est exprimé sur le thème suivant : *Les musulmans face à l'offense et au sacré.*

M. H. von Senger

- a donné une interview pour l'émission *Kontext: Freie Wirtschaft, keine Menschenrechte, Christoph Keller im Gespräch mit Harro von Senger*, diffusé par Schweizer Radio Radio DRS II (20 février) ;
- a donné une interview à M. Lou Brouwers sur *Sunzi 3*, Université de Fribourg-en-Brigau, diffusé par le *WDR (Westdeutsche Rundfunk) 3* sous le titre *Das Geheimnis des Sunzi* (4 avril) ;
- a donné une interview sur la Chine à une journaliste de Radio Liechtenstein, émission *Zur Sache* (29 juin) ;
- a participé avec le professeur Peter von Matt à l'émission *Die List – Lug und Trug oder hohe Kunst in grosser Not*, Modératrice: Madame Angela Schett, diffusée par Schweizer Radio DRS II, (22 et 24 septembre) ;
- a donné une interview à Madame Eva Lauterbach, à l'Université Fribourg-en-Brigau, diffusé par *Südwestrundfunk 2* sous le titre *Mit List und Tücke - Chinesische Weisheit für Westler* (13 octobre) ;
- a participé à une séance sur *Deutsch-chinesischer Rechtsstaatsdialog*, organisée par Madame Zypries, ministre de justice de la RFE, Berlin, Justizministerium (15 novembre).

1.3 Articles publiés par les professionnels des jeux de hasard

- Economist.com, 17.08.2006 ;
- James Rutherford, *EU monopolies under fire as Commission reviews industry study*, in Ascend media Gaming Group, IGWB, 06.06.2006 ;
- *Gaming industry news*, in ATEOnline.co.uk, 11.05.2006 ;
- Wes Himes, *EU regulation: a crucial phase*, in World Online Gambling, 03.2006 ;
- Raphael Karayan, *Paris sportifs en ligne: le Mondial de l'ombre*, in Le Journal du Net, 10.05.2006 ;
- Rob van der Gaast, *A first glance at the Swiss Institute Report*, in igamingnews.com, 24.04.2006 ;
- Rob van der Gaast, *Landmark EU Gambling Study to be Released*, in igamingnews.com, 24.04.2006 ;
- *Though times, tough decisions*, in European Gambling Briefing, Brussels Conference, 31.05 – 01.06.2006 ;
- Thomas Frangel, *France : la flambée des clubs locaux sur le web*, in Poker News, 23.02.2006 ;
- *EU/Internal Market: EBA and RGA regret exclusion of gambling from scope of "services directive"*, in Agency Europe, Brussels, 22.02.2006 ;

- Laia Reventós, *Las casas de apuestas en la Red presentan a la Unión Europea una queja contra España* in elpais.es, 13.10.2005 ;
- Bradley Vallerius, *Academic Study Could Shape EC Gambling Policy*, in igamingnews.com, 08.12.2005 ;
- Philippe Vlaemminck *From the IMGL: European Commission Rolls the Dice for Study on Gambling Services*, in Gaming Law Review, Volume 8, Number 6, 2004 ;
- Thibault Verbiest, *EU Gambling Services: regulatory update*, in World Online Gambling, 11.2005 ;
- Thomas Frangel, *Thibault Verbiest 'les parquets ont d'autres priorités répressives'*, in Poker News, 01.12.2005 ;
- Aafke Trouwborst, *6th European Conference on Gambling Studies and Policy Issues* in European Casinos No. 3, 07.2006.

2. CITATIONS DANS LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

- **Perrin Julien**, *Le trust à l'épreuve du droit successoral en Suisse, en France et au Luxembourg*, Thèse Lausanne 2006, Librairie Droz, 2006 ;
- **Panizzon Marion**, *Good Faith in the Jurisprudence of the WTO – The Protection of Legitimate Expectations, Good Faith Interpretation and Fair Dispute Settlement*, Hart Publishing/Schulthess, Zurich, 2006 ;
- **Bugallo Beatriz**, *El Instituto Suizo de Derecho Comparado*, Revista de Derecho, Universidad de Montevideo, V (2006), n° 9 ;
- **Wyer Hans**, *Die öffentlichen Abgaben der Wasserkraftnutzung im Alpenraum, Rechtliche Natur und wirtschaftliche Bedeutung*, Manz/Boorberg/Schulthess, Zurich (2006) ;
- **de Courten Frédérique**, *Le Refus d'extrader in personam*, Thèse Lausanne 2006. Editions Bis et Ter, Lausanne (2006) ;
- **Cherpillod Denis**, *L'abus structurel, La modification directe de la structure du marché sous l'angle de l'abus de position dominante*, Etude de droit européen et suisse, Schulthess, Zurich, 2006.

D. ATELIER DE RELIURE

425 volumes ont été reliés, dont 168 reliures pleines (collées, cartonnées), 133 reliures simples (agrafées, anneaux), 76 réparations, 50 monographies.

E. MEMBRES DU CONSEIL 2004 A 2007

Membres du Comité

KOLLER Heinrich, Président du Conseil ISDC, Directeur de l'Office fédéral de la justice, 3003 Berne

THEVENOZ Luc, Professeur, Vice-président du Conseil, Directeur du Centre de droit bancaire et financier, Université de Genève, 1211 Genève 4

HUGUENIN Claire, Professorin, Privat-, Wirtschafts- und Europarecht, Universität Zürich, 8032 Zürich (jusqu'à novembre 2006)

SEGER Paul, Directeur, Direction du droit international public, 3003 Berne

Représentants des Universités & Hautes Écoles

KILLIAS Susan, Secrétaire générale, EPFL, 1015 Lausanne

KOLLER Alfred, Professor, Universität St. Gallen, Rechtswissenschaftl. Abteilung, 9000 St. Gallen

KUNZ Peter V., Professor, Universität Bern, 8706 Obermeilen

PETER Hansjörg, Professeur, Université de Lausanne, 1015 Lausanne

SCHMID Jörg, Professor, Universität Luzern, Rechtswissenschaftliche Fakultät, 6003 Luzern

SCHWENZER Ingeborg, Professorin, Universität Basel, Institut für Rechtswissenschaft, 4056 Basel

WERRO Franz, Professeur, Université de Fribourg, Faculté de droit, 1700 Fribourg

WESSNER Pierre, Professeur, Université de Neuchâtel, Faculté de droit, 2000 Neuchâtel

Représentants des administrations fédérale et cantonale

CORTESI-KÜNZI Jacqueline, Sektionschefin Rechtsdienst II, Eidg. Finanzverwaltung, 3003 Berne

GOLAZ Eric, Chef de service, État de Vaud, SECRI, 1014 Lausanne

JAMETTI GREINER Monique, Vice-directrice, Office fédéral de la justice, 3003 Berne

KLETT Kathrin, Bundesrichterin, Bundesgericht, 1000 Lausanne 14

RASCHÈR Andrea F. G., Leiter Recht und Internationales Recht, Bundesamt für Kultur, 3003 Bern (jusqu'en février 2006)

TSCHÄNI Hanspeter, Leiter Internationales und europäisches Wirtschaftsrecht, Eidg. Volkswirtschaftsdepartement, 3003 Bern

Représentants du secteur privé

BROWN-BERSET Dominique, Avocat, Société suisse des juristes, 1207 Genève

PLETSCHER Thomas, Mitglied der Geschäftsleitung economiesuisse, 8032 Zürich

F. LISTE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT EN 2006

Direction

Cashin Ritaine Eleanor, *directrice*
Looks Jarka, *sous-directrice et cheffe de la bibliothèque*

Division scientifique

Aldeeb Sami / *droits musulman & arabe*
Aronovitz Alberto / *droits ibériques & droit israélien*
Jeanneret-Druckman Karen / *droits américain & des pays de Common Law*
Lein Eva / *droits allemand & droit européen*
Mathé Nicole / *droits germanophones & droit européen*
Meurling Elisabeth / *droit des pays scandinaves & droit européen (depuis le 1.12.06)*
Romano Gian Paolo / *droit italien & droit international privé*
Skala Josef / *droits d'Europe centrale & orientale*
Sychold Martin / *droits anglophones & des pays de Common Law*
Veillard Isabelle / *droits français et d'autres pays francophones*
Volders Bart / *droits belge, néerlandais & luxembourgeois et droit international privé*

Bibliothèque

Burkhard Eveline, *bibliothécaire*
Christiansen Caroline, *bibliothécaire responsable du service des périodiques*
Dan Grisel Elena, *bibliothécaire*
Diallo-Haldimann Maywenn, *bibliothécaire*
Eriksson Haider Inger, *bibliothécaire responsable du Centre de documentation européenne*
Gilibert Françoise, *bibliothécaire responsable du service des acquisitions (jusqu'au 30.06.06)*
Guex Turid, *bibliothécaire*
Saieb Sadri, *bibliothécaire*
Santos Alfredo, *juriste-informaticien, responsable du site web*
Serkis Christiane, *bibliothécaire (depuis le 1.07.06)*
Schmutz Hubert, *bibliothécaire*
Tang Weiling, *bibliothécaire*
Vivien Souad, *bibliothécaire*
Wojcik Hanna, *bibliothécaire responsable du service du catalogage*

Communication

Serkis Christiane, *adjoite à la communication (jusqu'au 30.06.06)*

Réception

Berger Chantal, *réceptionniste*

Administration

Chapuis François, *responsable finances & ressources humaines*
Koch Ulrich, *spécialiste finances*
Risse Catherine, *secrétaire*

Secrétariat

Angehrn Beatrice, *secrétaire*
Donnier Annette, *secrétaire (jusqu'au 31.08.06)*
Bassin Monique, *secrétaire (depuis le 1.09.06)*

Informatique

Do-Spitteler Martine, *responsable informatique & secrétaire*

Rey Dominique, *assistant en informatique*

Atelier reliure / Exploitation

Genoud Christophe, *responsable technique*

Bossy Jean-Marc, *spécialiste technique*

Adresse : Dorigny, CH - 1015 Lausanne
Tél. : 021/692 49 11 / Fax : 021/692 49 49

Home page : www.isdc.ch
E-Mail : secretariat.isdc-dfjp@unil.ch